

# Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 2013

établie sous la responsabilité de François WIBLÉ,  
Archéologue cantonal, directeur de l'Office des recherches archéologiques

avec des contributions de:  
Romain ANDENMATTEN, Alessandra ANTONINI, Claude-Eric BETTEX,  
Fabien MARET, François MARIÉTHOZ, Jean-Christophe MORET,  
Olivier PACCOLAT et François WIBLÉ

Les interventions archéologiques brièvement présentées ci-dessous, poursuivies, entreprises ou réalisées en 2013<sup>1</sup>, ont eu pour maître d'œuvre l'Etat du Valais, par le Service des bâtiments, monuments et archéologie, Office des recherches archéologiques (ORA). Ne seront pas évoqués ici les sondages effectués dans des secteurs sensibles, souvent à proximité de gisements archéologiques connus qui, pour différentes raisons (trop faible profondeur, terrain bouleversé, éloignement trop considérable, etc.), n'ont révélé la présence d'aucun témoin du passé.

## Abréviations

### *I Périodes*

PA	Paléolithique	(env. 3'000'000 - 9'000 avant J.-C.)
ME	Epipaléolithique et Mésolithique	(env. 9'000 - 5'500 avant J.-C.)
NE	Néolithique	(env. 5'500 - 2'200 avant J.-C.)
BR	Age du Bronze	(env. 2'200 - 800 avant J.-C.)
HA	Premier âge du Fer [Hallstatt]	(env. 800 - 450 avant J.-C.)
LT	Second âge du Fer [La Tène]	(env. 450 - 15 avant J.-C.)
R	Epoque romaine	(env. 15 avant J.-C. - 400 après J.-C.)
HMA	Haut Moyen Age	(env. 400 - 1000 après J.-C.)
MA	Moyen Age	(env. 1000 - 1453 après J.-C.)
M	Après le Moyen Age	(dès 1453)
I	Epoque indéterminée	

<sup>1</sup> Pour la plupart, les interventions présentées ci-dessous font l'objet d'une courte notice dans la «Chronique archéologique» de l'ASSPA 97, 2014, p. 209-266.

## ***II Abréviations courantes***

- ARIA Bureau d'archéologie A.R.I.A. S.A. (Archéologie et recherches interdisciplinaires dans les Alpes), Investigations archéologiques, Sion.  
CNS Carte nationale de la Suisse, 1:25 000 (Office fédéral de topographie, Wabern).  
TERA Bureau d'archéologie TERA Sàrl (Travaux, Etudes et Recherches Archéologiques), Sion.  
ORA Office des recherches archéologiques (Service des bâtiments, monuments et archéologie, Département des transports, de l'équipement et de l'environnement).

## ***III Abréviations bibliographiques***

ASSPA = *Annuaire de la Société suisse de préhistoire et d'archéologie*, Bâle; depuis 2007: *Annuaire d'archéologie suisse*.

AV = *Annales valaisannes*, Bulletin annuel de la Société d'histoire du Valais romand, Sion.

WIBLÉ, AV.. = François WIBLÉ, Rapports annuels sur les fouilles de Martigny, ayant paru régulièrement dans les *Annales valaisannes* de 1975 à 1987 (fouilles de 1974 à 1986).

*Martigny-la-Romaine*, 2008 = François WIBLÉ, *Martigny-la-Romaine*, Martigny, Fondation Pierre Gianadda, 2008, 283 p., plus de 450 illustrations.

*Vallesia* = *Vallesia*, revue annuelle, Sion.

*Vallesia*, 1990 (respectivement 1991, 1992, 1993...) = Collectif, «Chronique des découvertes archéologiques dans le canton du Valais en 1989» (respectivement 1990, 1991, 1992...), établie sous la responsabilité de François WIBLÉ.

**LEYTRON**, district de Martigny  
EMS «Prés Maurice»

**R**

Coordonnées: CNS 1305, 581'990/115'021; altitude: 490.50 m.

Surface de la fouille: environ 100 m<sup>2</sup>.

Intervention discontinuée du 1<sup>er</sup> au 21 octobre 2013.

Responsable: ORA VS, Martigny (Olivier Paccolat et Claude-Eric Bettex).

Documentation et matériel archéologique déposés à l'ORA, Sion.

Dans la partie orientale d'une grande excavation pour un futur EMS, un mur rectiligne nord-sud a été repéré sur plus de 25 m de longueur. Il s'agit soit du mur d'enclos d'une *villa rustica* (ferme), soit, plus vraisemblablement, d'une des limites de l'important sanctuaire gallo-romain de Leytron, dont certains aménagements ont été dégagés dans le sous-sol du village en 1994 et 2007<sup>2</sup>. La construction suit la pente naturelle du terrain de l'époque. Elle possède des fondations assez larges et une élévation encore conservée sur 0.30-0.40 m au maximum. Il est difficile de savoir de quel côté se trouvait l'intérieur de l'espace que ce mur délimitait, car aucune construction n'est apparue dans la zone fouillée. Sur la base de la présence de niveaux de marche et de démolition, on peut supposer que le mur se développe du côté est, en direction de l'église.

ORA VS, Claude-Eric BETTEX et Olivier PACCOLAT



Fig. 1 – Leytron, EMS «Prés Maurice». Vue générale du mur en maçonnerie constituant la limite d'une ferme romaine (*villa rustica*) ou, plus vraisemblablement, du grand sanctuaire se développant sous le village. Vue depuis le sud-est.

<sup>2</sup> Cf. *Vallesia*, 1995, p. 361-366; *Vallesia*, 2008, p. 388-389.

**MARTIGNY**, district de Martigny  
**FORUM CLAUDII VALLENSIUM**

**R**

*Insula 5*, secteur nord-ouest, *rue de la basilique* et petit secteur de l'*insula 15* (fig. 2, lettre A).

Quartier de la Délèze, angle de la rue d'Octodure et de la rue de la Délèze, chantier «CV 2013».

Coordonnées: CNS environ 571'894/105'355; altitude: environ 472.00 m.

Surface étudiée: environ 1400 m<sup>2</sup>.

Intervention du 11 mars au 30 septembre 2013.

Responsable: ORA VS, Martigny, François Wiblé; sur place: Mauro Cuomo.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

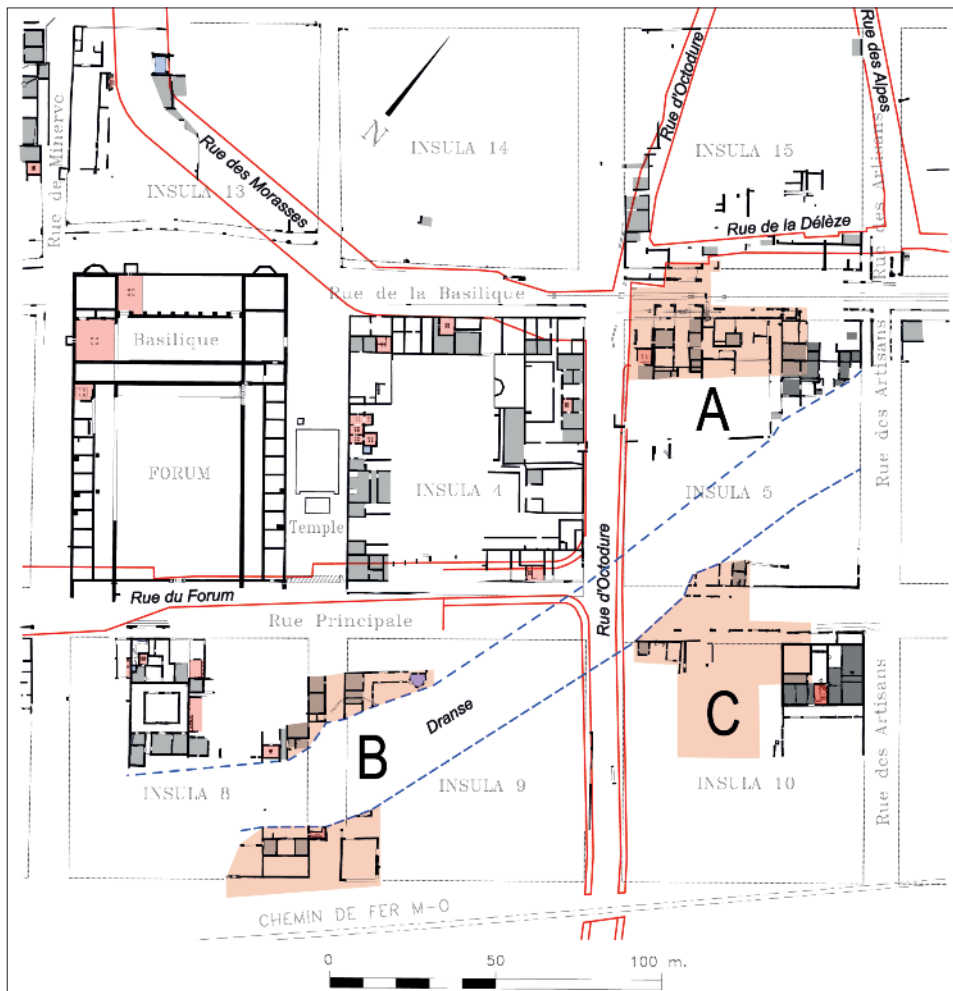


Fig. 2 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Extrait du plan archéologique avec situation des chantiers archéologiques menés en 2013. A: Chantier «CV 2013»; B: Chantier «Verger 2013»; C: Chantier «Délèze 2013».

Le projet de construction d'un nouvel immeuble avec garage souterrain sur des parcelles occupées par d'anciennes bâtisses et des jardins a permis de compléter la documentation sur ce secteur de la ville romaine. La présence de caves, de fosses et d'importantes excavations, toutes modernes, réparties sur l'ensemble du chantier, a compliqué les travaux d'analyse et de restitution du plan des différents complexes antiques.

Les vestiges décrits ici appartenaient, à quelques exceptions près, à l'état dernier des constructions, d'époque relativement tardive. Les structures antérieures mises au jour, souvent en maçonnerie légère, présentaient quelques particularités intéressantes, mais elles étaient trop peu nombreuses à avoir été conservées pour qu'on en puisse restituer l'organisation générale. Il en va de même de quelques structures postérieures (tronçons de murs, «trous de poteaux», etc.). Du fait que l'année 2013 a été une année record en surface fouillée à Martigny (plus de 4600 m<sup>2</sup>) et que les fouilles archéologiques ont repris le 13 janvier 2014 déjà, il n'a pas été possible d'entreprendre l'élaboration des résultats des recherches menées en 2013 et encore moins l'analyse du mobilier découvert, qui aurait pu apporter d'importantes précisions d'ordre chronologique.

### ***Insula 15 et rue de la basilique***

Dans le secteur ouest du chantier, quelques vestiges du secteur méridional de l'*insula 15* ont été identifiés (fig. 3). Ils se situaient dans le prolongement des vestiges déjà dégagés en 1993<sup>3</sup> et n'appellent pas de commentaire particulier. Ils étaient bordés par un portique longeant la *rue de la basilique*.

Dans l'emprise de cette dernière (fig. 4) couraient les deux égouts maçonnés successifs, déjà repérés à plusieurs reprises tant en amont qu'en aval du secteur fouillé en 2013<sup>4</sup>, et dans lesquels venaient se jeter des canalisations secondaires. Le plus ancien de ces égouts, sous les portiques bordant l'*insula 5* (qui n'existaient pas encore à l'époque de sa construction), avait une section d'environ 43 x 55 cm et était couvert de dalles (fig. 5). Le plus récent, construit à l'époque flavienne (dernier tiers du I<sup>er</sup> siècle de notre ère) dans le corps de la rue, était, quant à lui, voûté et large de 70 cm pour une hauteur libre de 1.35 m. Par rapport à son prédécesseur, son fond se situait à une altitude inférieure de 85 cm. Deux nouveaux regards y ont été mis au jour. Un premier, aménagé au niveau du raccord avec une canalisation<sup>5</sup> amenant des eaux récoltées dans les angles ouest des espaces 78 et 79 de l'*insula 5*, était en mauvais état, du fait qu'il ne faisait pas partie de la construction originale et que l'on avait dû percer et donc affaiblir la voûte de l'égout pour l'installer (fig. 6). Le deuxième, à environ 5 m au nord-est du premier, faisait partie de la construction originale de l'égout. Il était ainsi parfaitement conservé (fig. 7).

<sup>3</sup> Cf. *Vallesia*, 1994, p. 287-289.

<sup>4</sup> Cf. *Vallesia*, 2002, p. 302 et fig. 6; *Vallesia*, 2011, p. 415. Voir aussi: François WIBLÉ, «La gestion de l'eau dans la ville de *Forum Claudii Vallensium* / Martigny (Valais, Suisse)», dans Nicolas MATHIEU, Bernard RÉMY et Philippe LEVEAU (dir.), *L'eau dans les Alpes occidentales à l'époque romaine*, Cahier du CRHIPA n° 19, Grenoble, 2011, p. 213-237 (Actes du colloque de Grenoble, Musée dauphinois, 14-16 octobre 2010).

<sup>5</sup> La maçonnerie de ce canal, large de 35 cm et profonde de 50 cm au maximum, était recouverte de mortier au tuileau; aucune dalle de couverture n'a été conservée.



Fig. 3 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Extrait du plan archéologique: *insula* 5 et alentours avec nomenclature des espaces dégagés. En orange: plan des vestiges découverts en 1908, mais non remis au jour en 2013. En bleu: structures n'appartenant pas au dernier état des constructions. R: regard.

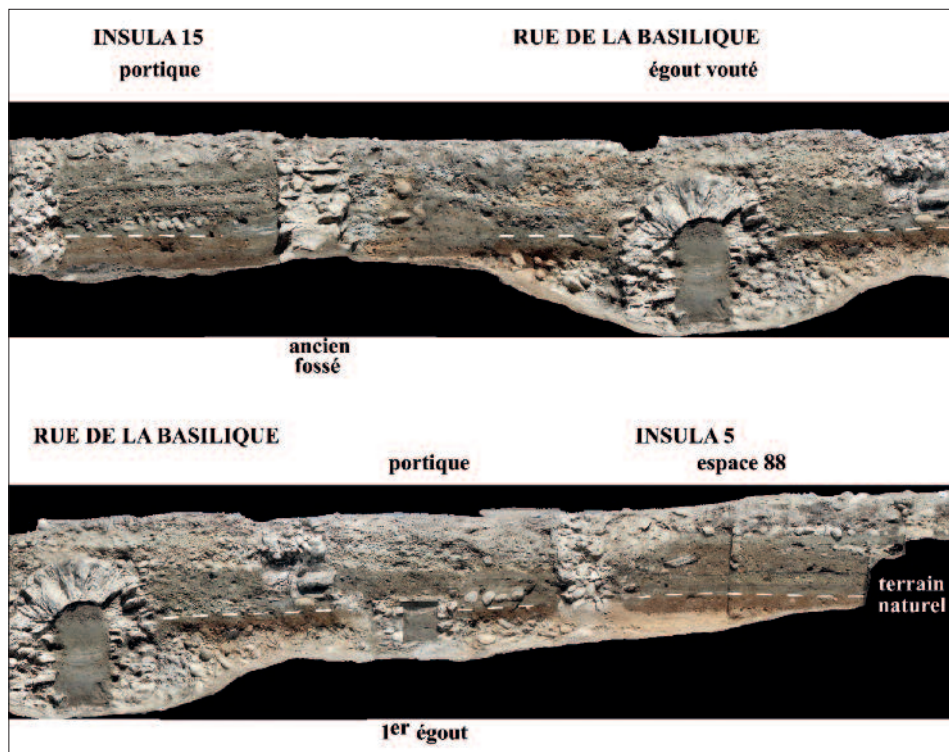


Fig. 4 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013». Profil à travers la *rue de la basilique*, du sud-ouest. Insula 15: le mur soutenant le portique a été implanté à l'emplacement d'un ancien fossé de la rue.



Fig. 5 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *rue de la basilique*. Sous le «trottoir» bordant l'espace 89, raccord d'une canalisation secondaire, dont le fond était composé d'imbrices (tuiles creuses), dans le plus ancien égout de la rue. Vue prise de l'est.



Fig. 6 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *rue de la basilique*. Coupe à travers le regard de l'égout voûté de la rue, aménagé secondairement. De ce fait, la voûte avait été affaiblie. A droite en haut, restes de l'exutoire de la canalisation secondaire provenant de l'espace 79. Vue prise du sud-ouest.



Fig. 7 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *rue de la basilique*. Coupe de l'égout voûté de la rue au niveau d'une dalle bordant un regard original. Vue prise du sud-ouest.



En limite ouest du chantier, à un emplacement malheureusement très perturbé par les constructions modernes, un petit égout secondaire maçonné, au fond en mortier au tuileau, qui devait se jeter dans le grand égout voûté, déjà repéré en 1993, n'a pas pu être documenté à sa jonction avec l'égout voûté. Il en va de même du raccord, original, avec le plus ancien égout de la rue, d'un autre canal secondaire de section approximativement circulaire, fait de deux tuiles creuses (*imbrices*) enrobées dans du mortier (fig. 5).

Le mur du portique de l'*insula* 15 a été construit dans un fossé comblé de la rue, fossé qui, de ce fait, apparemment, a été décalé plus au sud-est. Il n'y avait pas de fossé de l'autre côté de la rue.

### **Insula 5**

La majeure partie des structures découvertes appartenait au secteur nord-ouest de l'*insula* 5. Ce n'est pas la première intervention archéologique à avoir été menée dans ce quartier (fig. 3). Les premières fouilles d'urgence y furent conduites en 1907 et 1908 par Joseph Morand, futur archéologue cantonal (1917-1932). A cette occasion fut fouillée une bande de terrain située dans le secteur nord-ouest de l'*insula*, propriétés alors de Joseph Girard et d'Alexis Cretton. Ces recherches ne furent que sommairement documentées, en particulier celles de 1908, situées dans le périmètre examiné en 2013<sup>6</sup>. Cela est d'autant plus regrettable que certains secteurs (espaces 62, 63 et 68, notamment) ont été complètement excavés, jusqu'aux alluvions naturelles; de la plupart des autres, il ne restait que le «squelette» des murs. Heureusement, quelques sols en mortier des locaux 80, 85 et 86 avaient été partiellement préservés, de même que l'installation de chauffage de la salle 93. En 1979-1980, une modeste intervention dans le secteur nord-est de l'*insula*, contigu à celui qui avait été découvert en 1907, avait permis de situer sur le cadastre les vestiges mis au jour au début du siècle<sup>7</sup>. Les fouilles entreprises en 2001 et 2002 de part et d'autre du carrefour de la *rue principale* et de la *rue des artisans* mirent en évidence, notamment, l'angle nord de l'*insula* 5<sup>8</sup>. Des interventions de modeste envergure permirent de repérer quelques structures dans le centre de l'*insula* en 2005<sup>9</sup> et dans son secteur sud-ouest en hiver 2007-2008<sup>10</sup>. Enfin, l'angle est de l'*insula* et une partie de son secteur sud-est ont été dégagés en 2012 et 2013, à l'occasion des travaux entrepris dans le cadre du grand projet «Lilo» (chantier Délèze 2012, 2013 et 2014)<sup>11</sup>.

<sup>6</sup> Cf. Joseph MORAND, *Journal des fouilles de Martigny* (en 1906-1907-1908), conservé à l'ORA, Martigny, p. 30 à 37 (du mardi 12 novembre au vendredi 13 décembre 1907, illustré de 7 photographies et de 5 croquis) et p. 47 (du samedi 9 au vendredi 15 mai 1908, où, à part la mention de la reprise des fouilles, il est écrit: «L'endroit où nous nous trouvons actuellement est peu intéressant. Ce ne sont que murs irrégulièrement construits, en partie démolis et il est difficile de se reconnaître au milieu de tout cela»). Les rapports annuels de la Société suisse pour la Conservation des Monuments historiques, et celui qui a paru dans l'*Annuaire de la Société suisse de Préhistoire et d'Archéologie* 2/1909 (1910) ne font que mentionner les fouilles, sans détails ni informations intéressantes. Heureusement, un relevé partiel des fouilles exécutées dans ce quartier en 1907 et 1908 figure sur un grand plan d'ensemble des fouilles menées entre 1883 et 1910 dans le centre de la ville romaine, conservé à l'ORA VS. Ce plan et le re-dégagement de certains vestiges nous ont permis de situer 4 photographies «volantes» des fouilles de 1908. Ce sont les seuls documents utilisables.

<sup>7</sup> Cf. *Annales valaisannes*, 1980, p. 110-115.

<sup>8</sup> Cf. *Vallesia*, 2002, p. 298-305, notamment p. 304-305.

<sup>9</sup> Cf. *Vallesia*, 2006, p. 416-418.

<sup>10</sup> Cf. *Vallesia*, 2008, p. 398-399.

<sup>11</sup> Cf. *Vallesia*, 2012, p. 411-415 et *Vallesia*, 2014 (à paraître). Voir aussi les courtes notices parues dans l'ASSPA 96, 2013, p. 208-210 et 97, 2014, p. 236.

*La maison septentrionale* (espaces 1 à 10, 12 à 22)

La limite sud-ouest de la propriété occupant l'angle nord du quartier se situait à un peu moins de 24 m de sa façade nord-est repérée en 2001 (= 80 pieds romains). Son extension du côté sud-est est inconnue; elle ne se prolongeait pas jusqu'à la *rue principale*, car le mur bordant cette voie ne présentait pas de retour d'équerre à cette même distance, comme l'ont montré les fouilles de 2012 mentionnées ci-dessus. L'organisation interne de son état dernier est imprécise; ses différents locaux, souvent pourvus de sols en mortier – à l'exception des grands espaces 1 et 60 occupant les angles nord<sup>12</sup> et ouest du complexe (fig. 8), aux sols en terre battue –, semblent avoir été disposés de part et d'autre d'un long passage central perpendiculaire à la *rue de la basilique*, large d'environ 4.60 m, puis 5.50 m (espaces 3 et 7). Le secteur sud-est de ce dernier, en tout cas, avait été dallé après arasement du mur sud-est de l'espace 7. Le couloir dallé 14 qui le prolongeait, plus étroit, devait amener à des appartements privés, dotés au moins d'une salle chauffée<sup>13</sup>. On ne saurait restituer ces derniers dans le secteur nord-ouest de la propriété, car la grandeur, la disposition et les aménagements (ou plutôt l'absence d'aménagement) des espaces reconnus à ce jour n'autorisent pas à leur assigner une fonction autre que commerciale ou artisanale.

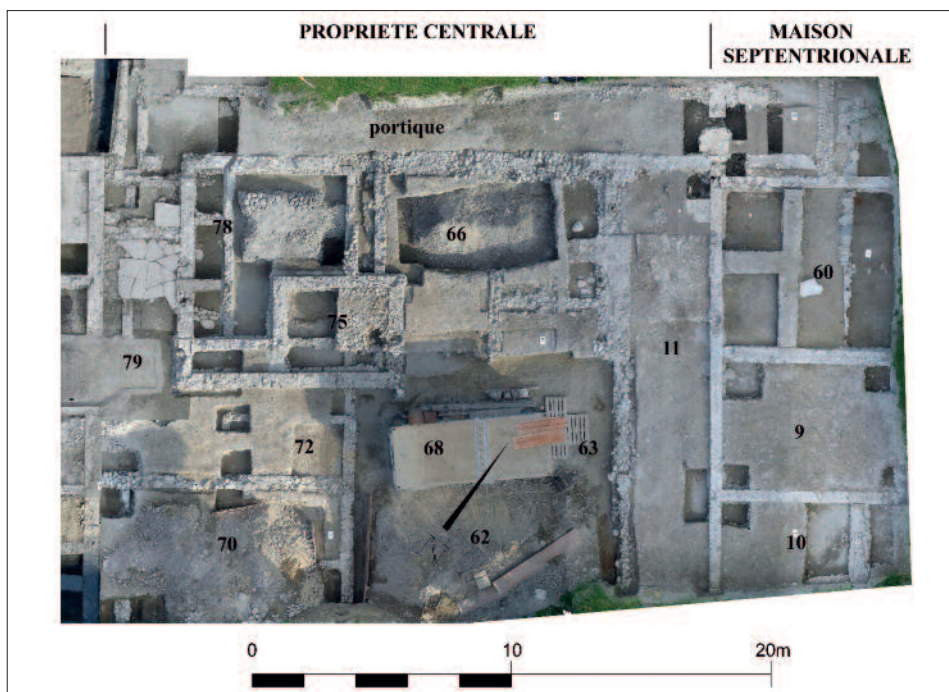


Fig. 8 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula* 5. Orthophotographie du secteur septentrional et du secteur médian du chantier en cours de fouilles. Plus rien, presque, n'était conservé des espaces 62, 63, 66 et 68.

<sup>12</sup> Au centre de l'espace 1 avait été érigée une construction dont le sol en mortier, parfaitement conservé, butait contre la base de parois en bois, probablement à colombage (fouilles de 1907 et 2001).

<sup>13</sup> A *Forum Claudii Vallensium* / Martigny, chaque *domus* était dotée au moins d'une installation de chauffage, qui fait actuellement défaut à ce que l'on connaît de la propriété.

Des portiques très bien construits bordaient la propriété au nord-ouest et au nord-est. Les recherches de 2013 ont permis de résoudre une énigme: dans l'angle ouest de ma maison (espace 60), du côté extérieur, nous avons constaté la présence de cavités à la place d'éléments de chaînage des arêtes des murs, et semblables à celles qui ont été mises en évidence en 2001 dans l'angle nord de l'*insula* 5, du côté des portiques<sup>14</sup>. Nous avons pensé alors à des moellons de tuf, de calcaire ou de gypse que des eaux de ruissellement auraient fait disparaître, ce qu'une géologue consultée avait formellement déclaré impossible, car, selon elle, le mortier qui avait lié ces moellons aurait obligatoirement dû, lui aussi, être dissous. La présence, dans plusieurs des cavités repérées en 2013, de restes de gypse a prouvé la justesse de nos déductions: l'eau de ruissellement a bel et bien dissous le gypse en épargnant le mortier et ce, en dépit de la théorie!

Les quelques structures reconnues des états antérieurs (solins, base de paroi à colombage, foyers, sols, etc.) ne permettent pas d'en restituer l'organisation.

En limite sud-ouest de la propriété, deux seuils la mettant en communication avec le long passage 11 avaient été bouchés au plus tard lors du dernier réaménagement du secteur: l'un d'une largeur hors tout d'au moins 1.70 m<sup>15</sup> près de l'angle ouest du local 10 et l'autre, large de près de 3 m, en regard du mur séparant les locaux 9 et 60, qui ne faisaient alors qu'un. On peut en conclure qu'à un moment donné, les deux biens-fonds avaient le même propriétaire, ou bien que le passage 11 était devenu une sorte de ruelle publique, en cul-de-sac.

#### *Le bien-fonds médian* (espaces 80 à 90, 94 et 95)

Entre les deux murs de limite des propriétés voisines, le bien-fonds médian, de même largeur que la maison septentrionale et que les propriétés occidentales, est mal documenté, du fait de nombreuses perturbations modernes et de la disparition quasiment complète des vestiges fouillés en 1907-1908, qui n'ont été ni décrits ni photographiés (fig. 8). Une première analyse des vestiges que nous avons pu documenter nous amène à penser qu'il ne s'agit pas d'un complexe d'habitation, en tout cas pas d'une *domus* à couloir central, du type de celles qui sont construites de part et d'autre. Au nord-est, le large passage 11, au milieu duquel on a repéré un fossé qui allait apparemment se raccorder à celui de la *rue de la basilique*, était long de 28 m; il était fermé par la salle 23 dotée d'un sol en mortier, repérée en 1979-1980. Le mur qui le bordait au sud-ouest était très mal conservé, déjà en 1907. A l'opposé, le couloir 79, large de 2.90 m, semble avoir mené à une vaste cour recouvrant les espaces 70 à 74, dont les murs avaient vraisemblablement été arasés avant les constructions du dernier état. Cette cour s'étendait peut-être aussi aux espaces 62, 63 et 68. Le couloir avait conservé une partie de son dallage irrégulier, qui butait contre des dalles plaquées contre le mur le bordant au nord-est, mais qui, curieusement, ne s'étendait pas jusqu'au mur sud-ouest (fig. 9). Y aurait-il eu, le long de ce dernier, un dispositif pour récolter les eaux de surface, du toit?<sup>16</sup>

<sup>14</sup> Cf. *Vallesia*, 2002, p. 305.

<sup>15</sup> Il se pourrait même que ce seuil se soit étendu jusqu'à l'angle ouest du local, sur près de 3 m.

<sup>16</sup> On notera que, dans un premier temps, un *ambitus* avait été créé le long de ce mur.

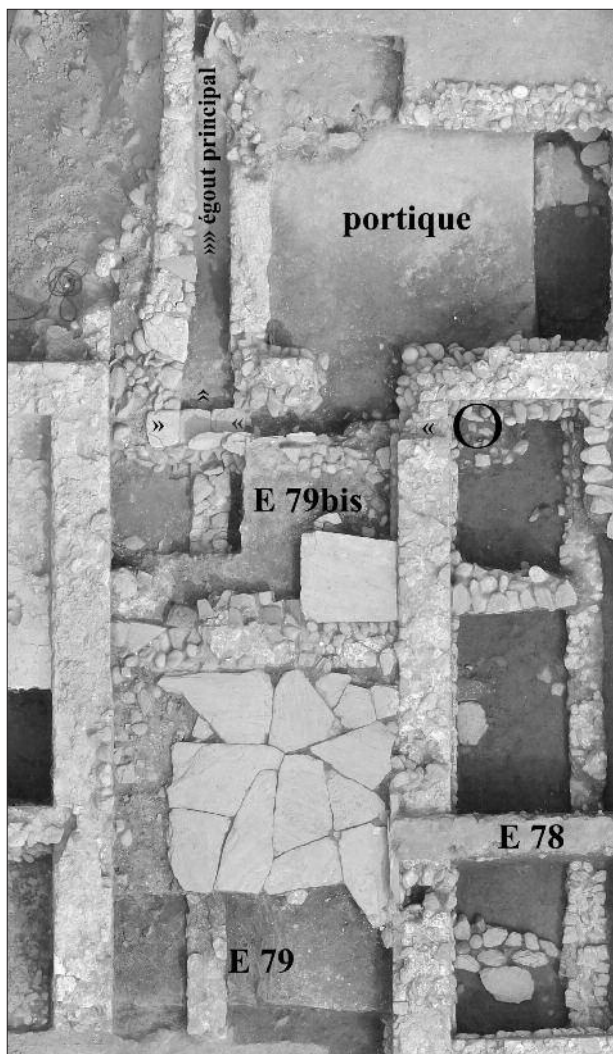


Fig. 9 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula* 5, bien-fonds médian. Espaces 79 et 79bis. Détail du dallage du passage et de la canalisation d'évacuation d'eau (», »»: sens de l'écoulement). En O, l'emplacement supposé d'un collecteur.

A 2.20 m en retrait par rapport à la façade de l'*insula*, le couloir était fermé par une cloison, dans laquelle un passage avait certainement été aménagé (du côté nord-est). Dans la pièce adventice 79bis, une sorte de banquette faite d'éléments de construction en terre cuite semble avoir été adossée à la cloison. Le long du mur de façade, qui s'interrompait à 1.30 m de la limite du bien-fonds pour faire place à un accès depuis la rue, on a mis au jour un canal dont le fond et les bords étaient composés de dalles de pierre liées à l'origine au mortier au tuileau, s'appuyant contre un muret en pierres sèches du côté sud-est. Ce canal récoltait des eaux (pluviales?) provenant des angles ouest du local et de l'espace 78<sup>17</sup>. Les eaux étaient acheminées dans le petit égout maçonné, déjà mentionné ci-dessus, qui se jetait dans le collecteur principal de la rue, au niveau d'un regard (fig. 9).

<sup>17</sup> La traversée du mur séparant les espaces 78 et 79 a été aménagée dès la construction de ce dernier.

Au nord-est du couloir 79, les espaces 75 à 78, couvrant une surface presque carrée d'environ 78 m<sup>2</sup>, pourraient avoir été abrités par un même toit; au-dessus du local 75, doté d'un sol de mortier, il y avait peut-être un étage avec accès par l'espace 77, large de 0.90 m (cage d'escalier?). Le solde de l'espace aurait été une remise ouverte sur les espaces 64 à 67, dont quelques tronçons de murs avaient subsisté et qui ont révélé une succession de niveaux cendreux et de foyers, témoignant de la vocation artisanale du bien-fonds. Le long de la *rue de la basilique*, le portique est très tardif; au sud-ouest, son mur ne s'étendait apparemment pas en regard de l'espace 79bis, permettant ainsi aux chars l'accès à ce dernier.

*Les propriétés occidentales* (fig. 3 et 10)

L'angle ouest de l'*insula* était occupé par une propriété de largeur analogue (l'emplacement de sa façade sud-ouest a pu être identifié au printemps 2014, à l'occasion du creusement d'une tranchée pour un raccordement d'égout). Cette



Fig. 10 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «CV 2013», *insula* 5. Orthophotographie du secteur occidental du chantier en cours de fouilles.

propriété avait été scindée en deux, au témoignage de murs accolés d'axe sud-est/nord-ouest séparant les espaces 93 et 96 d'une part, et 90, 94 et 95, d'autre part<sup>18</sup>.

Le long de la rue qui séparait les *insulae* 4 et 5, une bande de terrain, large d'un peu plus de 9 m, devait être occupée par des boutiques ou des échoppes, profondes de 4 m au maximum, donnant accès à d'autres (espaces 91, 93 et 96). Du côté de la *rue de la basilique*, il ne reste rien de la façade de l'*insula*, non plus que d'éventuels éléments de portique: tout a été emporté par des excavations modernes. L'angle de l'*insula* était apparemment occupé par le vaste espace de service 96, d'environ 8.50 x 8.50 m, à l'intérieur duquel on avait aménagé le local 97 pourvu d'un sol en mortier, d'environ 3.60 x 3.60 m, certainement ouvert au sud-ouest sur la rue. Dans l'angle est de cette cour se trouvait un simple foyer qui alimentait en air chaud une installation de chauffage aménagée secondairement dans le local 93, avec doublage de son mur nord-est. Cette pièce, d'environ 4.25 x 3.90 m, fut tout d'abord pourvue d'un hypocauste «classique», mais seulement dans son secteur nord-ouest, sur 1.90 m de profondeur; dans un second temps, cette structure fut remplacée par un chauffage par canal en forme de T, dont les murets intérieurs, en éléments de terre cuite, de récupération, avaient déjà été mis au jour en 1908 (fig. 11). La salle adjacente 92 au sud-est était pourvue d'un sol en mortier de bonne facture.



Fig. 11 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. *Insula* 5, secteur occidental. Photographie des fouilles de 1908. Au premier plan à gauche, la partie alors dégagée du chauffage par canal de l'espace 93. Le gros mur entre l'espace 92 et les espaces 80 et 90 était «moderne». Vue prise du sud-ouest.

<sup>18</sup> On remarquera également que l'élément de portique établi en regard du local 95 ne se prolongeait pas du côté sud-ouest, ce qui aurait été le cas si on avait eu affaire au même bien-fonds; la construction des portiques relève en effet de chaque propriétaire riverain. C'est un bon indice de reconnaissance de limite de propriété.

Entre ce secteur et le bien-fonds médian se trouvait un bâtiment large d'environ 14.80 m, soit 50 pieds romains (espaces 80 à 90, 94 et 95). Les murs qui le délimitaient au sud-ouest, au nord-ouest et au nord-est, de même qu'un mur transversal bordant, dans un premier temps, le passage 89 du côté sud-est, appartenaient au premier état maçonné des constructions (fig. 10).

Ses pièces se répartissaient de part et d'autre d'un couloir central. Deux éléments de portiques bordaient cette propriété en regard des salles 88 et 95, mais pas en regard du couloir 89, qui devait ainsi être accessible aux chars et qui donnait apparemment accès à la cour intérieure (83) après arasement de l'ancien mur qui les séparait. L'aile méridionale, large de 5.35 m, comprenait dans un premier temps deux espaces, l'un au sol en terre battue (90), profond de 6.50 m, et l'autre, pourvu d'un sol en mortier, profond de 8.20 m, qui sera subdivisé par la suite (espaces 94 et 95)<sup>19</sup>. Toutes les pièces de l'aile septentrionale étaient dotées de sols en mortier. Les espaces 87 et 88, larges de 3.60 m au nord-ouest, s'étendaient sur une profondeur proche de celle de l'espace 94/95 (8.50 m), tandis qu'une pièce de moindre largeur (3.10 m à 3.40 m), mais de profondeur analogue à celle de l'espace 90 (6.60 m), sera elle aussi, dans un deuxième temps, subdivisée (espaces 85 et 86).

La destination des locaux n'est pas assurée; aucune installation de chauffage n'a été mise au jour dans le secteur connu de ce complexe, qui devait combiner habitat et espaces de travail. Comme pour les autres propriétés bordées par des portiques, on peut penser que des locaux à caractère commercial ou artisanal s'ouvraient sur la *rue de la basilique*, l'habitat se trouvant plus à l'intérieur du quartier, à côté et au-delà de la cour 83. Les pièces 80 et 82 en faisaient vraisemblablement partie.

Signalons la mise au jour, déjà en 1908, près de l'angle nord de la cour 83, d'un bloc de chaux qui avait épousé la forme du tonneau dans lequel il avait été entreposé, d'un diamètre intérieur maximum de 89 cm; les négatifs de ses douves en étaient parfaitement reconnaissables. Cette découverte ne nous autorise cependant pas à suggérer que cette cour fit partie du dépôt d'un maçon ou d'une entreprise de travaux publics, par exemple: d'une part, nous n'en connaissons pas la datation, qui pourrait être post-romaine et, d'autre part, ce tonneau pourrait simplement avoir été amené là dans le cadre d'une réfection ou d'une transformation d'un bâtiment.

A une époque très tardive, peut-être à la toute fin de l'Antiquité, on constate une curieuse réutilisation de l'espace 94 de l'aile occidentale: dans l'épaisseur de trois de ses murs arasés<sup>20</sup> ont été implantés de gros poteaux, reconnaissables par leurs pierres de calage, ce qui prouve une réoccupation temporaire et sans doute aussi une exploitation des ruines de la ville antique.

ORA VS, François WIBLÉ

<sup>19</sup> La subdivision de l'espace 94/95 par un mur a amené la condamnation, dans le prolongement de ce mur tardif, d'un ancien seuil, large hors tout de 1.34 m, qui en permettait l'accès depuis le passage 89. Mis à part un seuil situé entre les espaces 90 et 94, dans l'angle est de ce dernier, les accès à ces locaux demeurent inconnus; cela est dû à l'état lacunaire des vestiges conservés.

<sup>20</sup> On n'en a pas repéré dans l'épaisseur du mur séparant les espaces 90 et 94; il y en avait encore un dans le mur séparant les espaces 89 et 90.

**MARTIGNY**, district de Martigny  
**FORUM CLAUDII VALLENSIUM****R***Insulae* 8 et 9 et impasse entre ces deux quartiers (fig. 2, lettre B).

Quartier des Morasses, rue d'Octodure, projet «Le Verger des Morasses», chantier «Verger 2013».

Coordonnées: CNS environ 571'882/105'182; altitude: environ 473.00 m.

Surface étudiée: environ 1460 m<sup>2</sup>. Chantier 2500 m<sup>2</sup>.

Intervention du 8 avril au 13 décembre 2013.

Responsable: ORA VS, Martigny, François Wibl ; sur place: Michel Pignolet.

Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

Les fouilles archéologiques ont été entreprises en 2013 sur ce site, en prolongement de l'intervention commencée en 2012<sup>21</sup>, avant la construction de quatre immeubles, d'un garage souterrain et de la rampe d'accès à ce dernier.

Dans un premier temps, nous avons concentré nos efforts sur le secteur oriental de l'*insula* 8 et sur la ruelle – ou plutôt l'impasse – qui la séparait de l'*insula* 9, pour permettre la construction des deux premiers immeubles et d'une première partie du garage souterrain. Nos efforts se sont ensuite portés sur le secteur occidental de l'*insula* 9, dans lequel nous avons mis au jour des locaux entourant le péristyle d'une grande *domus*, dont une bonne part avait été emportée par les flots impétueux de la rivière, qui, après l'époque romaine, avait traversé de part en part le site sur une largeur d'environ 20 à 25 m, balayant tout sur son passage<sup>22</sup>.

Dans ce rapport, nous n'évoquerons que succinctement les recherches entreprises dans l'*insula* 9, à l'emplacement des deux autres immeubles, du solde du garage souterrain et de sa rampe d'accès, car les fouilles n'y ont pas été achevées en 2013. Elles seront présentées dans la chronique des fouilles entreprises en 2014<sup>23</sup>.

***Insula 8, secteur occidental*** (fig. 12)

Les locaux d'habitation mis en évidence en 2012 et 2013 appartenaient à une propriété qui occupait le secteur nord-est de l'*insula* 8, apparemment sur toute la profondeur du quartier, de la *rue principale* à la limite sud-est de l'extension du noyau urbain, limite qui n'avait pas pu être déterminée avant les fouilles de 2013. Les façades sud-est des *insulae* 8 et 9 (et certainement aussi des *insulae* 7 et 10) n'étaient pas bordées par une voie, mais par un terrain non aménagé, dans lequel furent découvertes deux tombes à incinération<sup>24</sup>. La rangée sud-est des *insulae* de la ville romaine, comme la rangée nord-ouest, était donc formée de quartiers carrés d'environ 71 à 72 m de côté, soit 240 pieds romains, alors que les *insulae* de la rangée médiane, de même largeur, étaient longues d'environ 81 m, soit 270 pieds. Les conclusions auxquelles nous étions arrivés à l'occasion des fouilles menées

<sup>21</sup> ASSPA 96, 2013, p. 210; *Vallesia*, 2012, p. 409-410.

<sup>22</sup> Pour le tracé de ce lit de rivière repéré avant les fouilles de 2013, voir *Vallesia*, 2012, p. 409, note 4.

<sup>23</sup> Une courte chronique a paru dans l'ASSPA 97, 2014, p. 234-236; un fragment de vasque en marbre, qu'on y a trouvé, d'un type bien connu à Pompéi, fait l'objet d'un article intitulé «Une vasque rectangulaire à pieds de Martigny / *Forum Claudii Vallensium*», à paraître dans les Mélanges offerts à Gilbert Kaenel, Lausanne, 2014.

<sup>24</sup> La présence de ces sépultures indique que ces terrains se situent en dehors du tissu urbain.



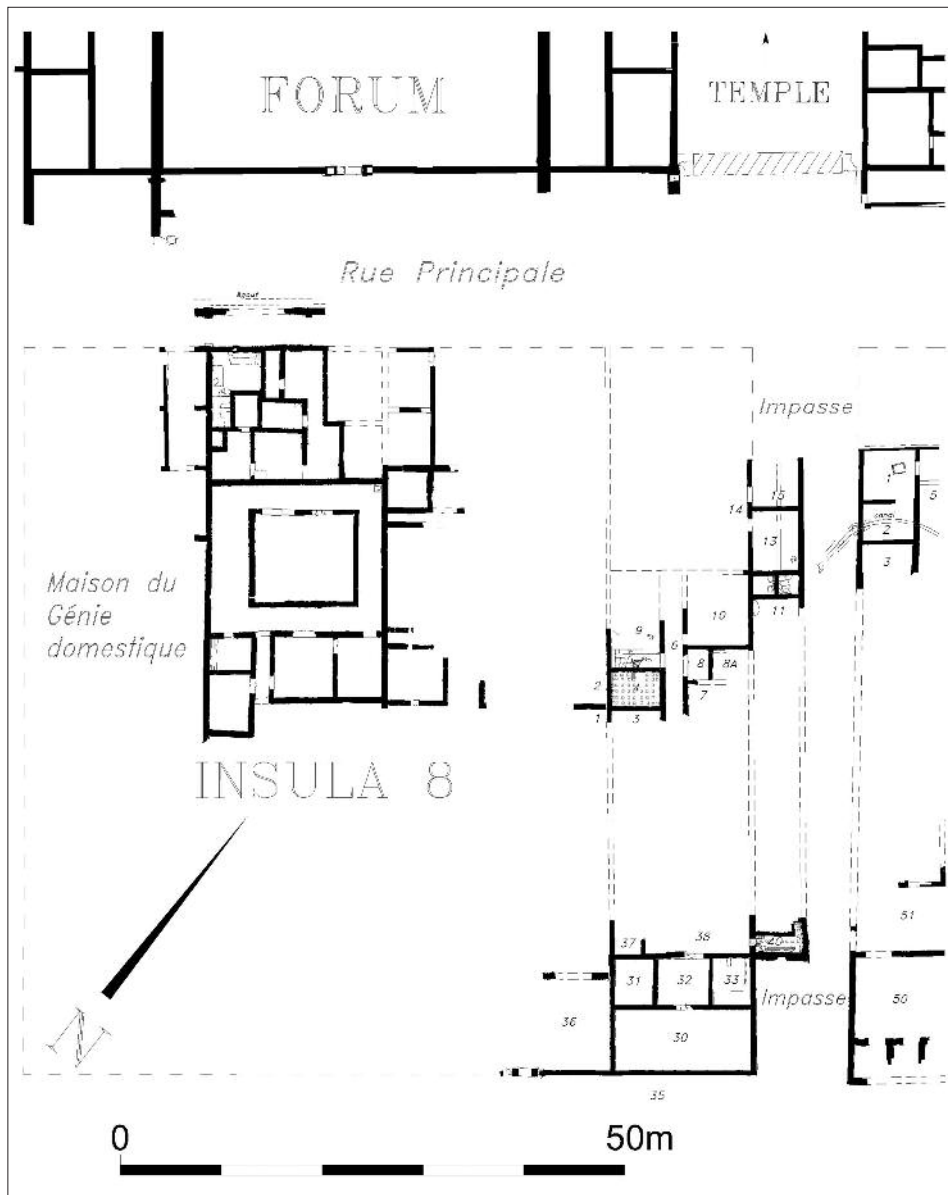


Fig. 12 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula 8*. Extrait du plan archéologique: *insula 8* et alentours avec nomenclature des espaces dégagés en 2013.

entre 1987 et 1989 dans le secteur sud de l'*insula* 6 et dans son prolongement sud-est, se sont donc révélées inexactes: à cette époque, nous n'avions pas retrouvé l'angle sud de ce quartier là où nous l'attendions, c'est-à-dire à environ 80 m de son angle ouest. Partant du principe que les *insulae* du centre de la ville antique devaient avoir toutes les mêmes dimensions, et considérant un passage large de 4.10 m, perpendiculaire à la *rue du Nymphée* (situé, nous le savons maintenant, dans le prolongement de la limite sud-est des *insulae* 7, 8 et 9), comme un simple accès à l'intérieur de l'îlot, nous avons conclu que les îlots de la rangée sud-est pouvaient être beaucoup plus étendus, en l'absence de rue parallèle à la *rue principale*<sup>25</sup>. L'*insula* 6 se serait développée sur plus de 150 m. Or, au-delà du passage marquant la limite de la trame urbaine, le prolongement des constructions dans le même alignement tient simplement à ce qu'elles bordaient la route qui, prolongeant la *rue du Nymphée*, sortait de la ville en direction du col du Grand-Saint-Bernard.

Dans l'*insula* 8, la poursuite des fouilles en 2013 a montré que les vestiges découverts appartenaient pour l'essentiel à une seule et même propriété qui en occupait le secteur nord-est, apparemment sur toute la profondeur de l'îlot, sur une largeur de quelque 14.30 m (48 pieds romains, du parement extérieur du mur de façade nord-est de l'*insula* à l'axe du mur mitoyen). Ainsi, contrairement à ce que nous pensions à la suite de la mise au jour de la *domus* du Génie domestique – large, hors tout, d'environ 18 m et dont le mur de limite de propriété nord-est se situe au milieu de l'*insula* –, les propriétés qui occupaient le front nord-ouest de cette dernière n'étaient pas toutes d'égale largeur<sup>26</sup>.

Le secteur nord-ouest de cette propriété, depuis la *rue principale*, s'organisait vraisemblablement autour ou plutôt de part et d'autre d'un péristyle, comme c'est le cas de la plupart des maisons construites dans les *insulae* proches du forum. Les salles découvertes en 2012 ont ainsi pu appartenir à un corps de bâtiment aménagé au sud-est de cette cour entourée de colonnades, laquelle cour pourrait avoir occupé, à l'instar de celle de la *domus* du Génie domestique voisine, toute la largeur de la propriété<sup>27</sup>. En limite des fouilles, en effet, le mur de façade original nord-est de la propriété ne présentait, en regard des locaux 13 et 15, sur plus de 10 m, aucun mur de refend du côté sud-ouest<sup>28</sup>.

Nous ignorons la profondeur de ce corps de bâtiment, dont le secteur oriental a été emporté, après l'époque romaine, par la rivière. On pouvait accéder aux différentes pièces qui le composaient, presque toutes pourvues d'un sol de mortier, à partir du couloir central 6 et, dans un premier temps, du couloir 5; ultérieurement, un hypocauste et son local de chauffe avaient été aménagés dans les espaces 4, 5 et 9, après arasement du mur séparant ces deux derniers. Signalons aussi une banquette chauffante, installée ou plutôt «bricolée» avec des matériaux de récupération à une époque tardive, dans l'angle ouest de la salle 8A, le long de son mur nord-ouest (fig. 13). Son foyer, à même le sol, se trouvait dans l'angle nord du local 8. On en connaît un autre exemple, qui était mieux conservé, dans la *villa* de Marendeux au-dessus de Monthey en Valais<sup>29</sup>.

<sup>25</sup> *Vallesia*, 1988, p. 218; *Vallesia*, 1989, p. 358-360; *Vallesia*, 1990, p. 545; *Martigny-la-Romaine*, 2008, p. 92.

<sup>26</sup> *Vallesia*, 1993, p. 486 et *Vallesia*, 1997, p. 449; *Martigny-la-Romaine*, 2008, p. 115.

<sup>27</sup> Ce corps de bâtiment n'a été que très peu transformé au cours du temps, mis à part son extension nord-est et l'aménagement de l'hypocauste dans l'espace 4. Les murs originaux, caractérisés par l'emploi d'un mortier de couleur beige clair, étaient épais de quelque 45 cm, soit 1.½ pied.

<sup>28</sup> Au vu de la largeur restreinte de la propriété, un péristyle n'aurait pas pu avoir été flanqué, tant au nord-est qu'au sud-ouest, par un corps de bâtiment.

<sup>29</sup> Cf. *Vallesia*, 1998, p. 485.



Fig. 13 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Vestiges d'une banquette chauffante aménagée dans la salle 8A. Des plaques de terre cuite recouvertes de mortier au tuileau reposaient sur les bords de la structure, composés d'éléments en terre cuite plaqués contre le mur et de dalles de schiste. Le foyer se trouvait en f, dans la salle adjacente. S: sol en mortier de l'espace 8A. Vue prise de l'est. A l'arrière-plan, la salle 10 dont le sol en mortier était recouvert d'une couche très cendreuse.

Le propriétaire des lieux devait se trouver à l'étroit. Très vite apparemment (cette affirmation sera confirmée ou infirmée par l'analyse du mobilier récolté), il a agrandi sa demeure en s'appropriant une partie de la largeur de l'impasse qui séparait les *insulae* 8 et 9. Du nord-ouest au sud-est, cette dernière, du fait du non-respect de l'orientation générale de la façade sud-ouest de l'îlot 9, se rétrécissait, passant de 11 m à 9 m, et ne se prolongeait pas au-delà des façades sud-est des *insulae* 8 et 9.

Dans un premier temps, sous les espaces 13 et 15, avait été édifié un muret maçonné peu fondé, épais de 35 cm, à quelque 2.40 m de la façade originale, avec retour d'équerre en regard du mur séparant les espaces 10 et 14, épais de 43 cm; l'annexe ainsi créée avait la largeur habituelle d'un portique et était pourvue d'un sol en terre battue. Dans un deuxième temps, ce muret fut arasé et un nouveau mur de façade de l'*insula* 8 fut construit à environ 4.50 m au nord-est de l'ancienne, réduisant l'impasse à environ 4 m de largeur. Ce mur se prolongeait vraisemblablement tant au nord-ouest, jusqu'à la *rue principale*, qu'au sud-est, jusqu'à la pièce 40, de largeur analogue, pourvue tardivement d'un hypocauste en canal. Des murs perpendiculaires ont délimité les locaux 13 et 15 qui ont été pourvus d'un sol en mortier et d'enduits muraux. De l'espace 14 (péristyle?), on accédait à la pièce 13 par un seuil aménagé près de l'angle ouest de cette dernière, et vraisemblablement aussi à la pièce 15, à proximité immédiate de son angle sud. Au sud-est du local 13, une cour (?) d'extension inconnue avait été pourvue de dalles de schiste irrégulières. Plus tard, elle fut subdivisée par la construction de deux murs perpendiculaires. L'angle nord de cette cour était complètement perturbé: peut-être y faudrait-il restituer un aménagement relatif à une canalisation d'écoulement d'eaux usées ou d'eaux de surface, laquelle canalisation traverse obliquement la ruelle en direction de la propriété voisine de l'*insula* 9, où elle décrit un vaste arc de cercle énigmatique<sup>30</sup>.

Au sud-est, au-delà du bras ravageur de la Dranse, l'espace était occupé par des locaux à caractère probablement agricole (fig. 14). Aucune structure particulière, aucun objet spécifique n'y ont cependant été découverts, ce qui rend aléatoire tout essai de détermination de l'utilisation des lieux. L'extrémité de la propriété était occupée par la grande halle 30, de 80 m<sup>2</sup>, couvrant toute sa largeur, et profonde de 6 m<sup>31</sup>, que précédaient trois espaces profonds d'environ 4.50 m, soit deux locaux au sol de mortier, larges d'environ 3.65 m, flanquant la cour intérieure 32, large d'environ 5 m, qu'un seuil faisait communiquer avec la grande halle. A un moment donné, peut-être dès l'origine, le niveau du sol en terre battue de la halle a été établi à un niveau bien inférieur à celui qui avait été prévu initialement, de sorte que la partie inférieure du parement intérieur de son mur sud-est, qui aurait dû être enfouie, a beaucoup souffert et s'est partiellement désintégrée.

Au nord-ouest de ce complexe s'étendait un espace presque totalement ravagé par les flots de la rivière, apparemment libre de constructions, sauf dans son angle sud, occupé par la salle 37 dotée d'un sol en mortier. Dans son angle est fut aménagé, au Bas-Empire, un foyer très sommaire, destiné à alimenter en air chaud une installation de chauffage établie dans l'extrémité méridionale de l'annexe empiétant sur le domaine public de l'impasse (espace 40). Cette installation combinait le système de chauffage par canal, ici large et en forme de L, et celui de l'hypocauste (pilettes soutenant la *suspensura*). Dans le secteur excavé de la salle, les murs latéraux du canal, en maçonnerie montée avec de nombreux éléments, souvent fragmentaires, de terre cuite de construction, étaient d'assez bonne facture, mais on ne s'est pas donné la peine de reprendre en sous-œuvre les fondations du mur nord-est du local, fondations qui en constituaient le bord irrégulier et instable.

<sup>30</sup> Voir la prochaine chronique archéologique, à paraître dans *Vallesia*, 2014.

<sup>31</sup> Et non d'environ 8 m comme indiqué dans l'*ASSPA* 97, 2014, p. 236.

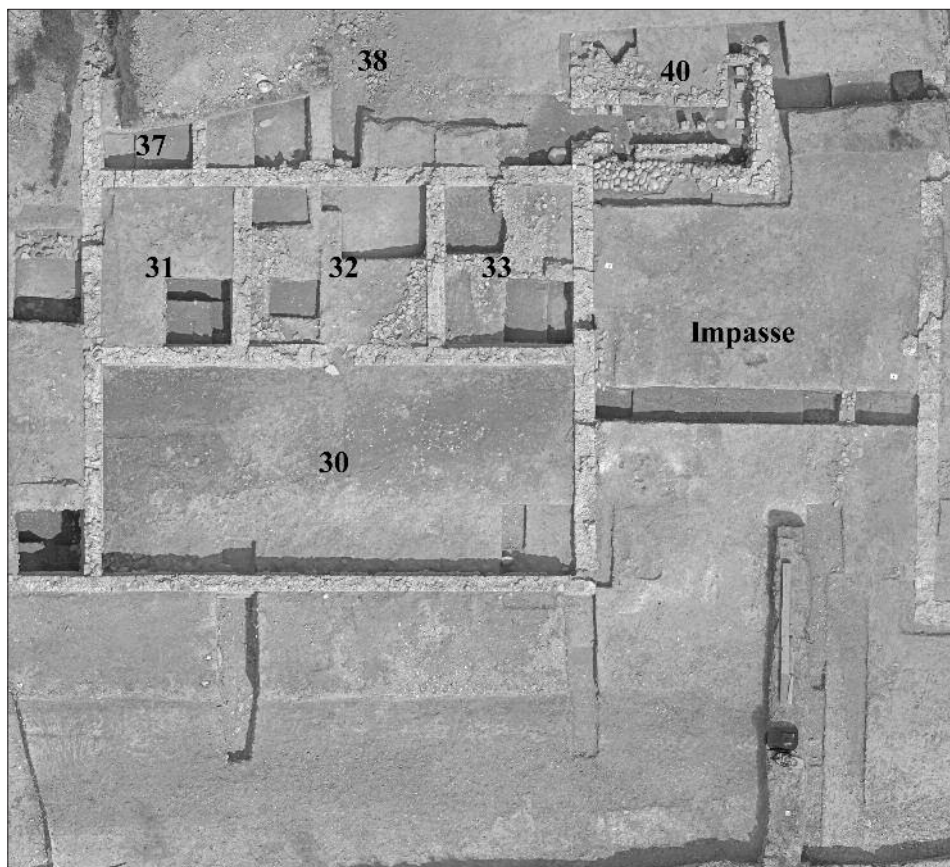


Fig. 14 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Orthophotographie du secteur méridional du chantier.

Les niveaux supérieurs des fondations des murs, établies en tranchées<sup>32</sup>, montrent que le terrain, au moment de la construction des diverses composantes de cette *domus*, était traversé par une profonde dépression (paléochenal), résultant sans aucun doute du passage de la rivière avant l'époque romaine. Les aménagements, pourtant considérables, de cette période n'effaceront pas cette dépression, car après l'abandon de la ville antique, la rivière, à l'occasion d'une grande crue, voire d'une débâcle, comme on en a connu jusqu'en 1818, se frayera à nouveau un passage dans le même axe.

Au-dessus des niveaux de démolition du local 15 et au fond d'une fosse creusée dans le secteur adjacent de l'impasse, ont été retrouvés de nombreux éléments architecturaux, fragmentaires pour la plus grande part, en calcaire urgonien du Jura (tambours de colonne, blocs d'entablement, fragments de chapiteau, etc.), qui proviennent, à n'en pas douter, du temple du forum, situé dans le prolongement de l'impasse, de l'autre côté de la *rue principale*, à moins de 60 m de là (fig. 15). Ils avaient été rassemblés là après l'époque romaine, en vue de leur combustion dans

<sup>32</sup> Ces niveaux témoignent d'une pente en direction sud-est dans le secteur nord-ouest et inverse dans le secteur sud-est.

un four à chaux. Leur étude apportera, à n'en point douter, de précieuses informations sur l'architecture du temple qui, d'après un spécialiste en la matière, l'architecte Pierre André, était de type italo-corinthien<sup>33</sup>.

ORA VS, François WIBLÉ



Fig. 15 – Martigny, *Forum Claudii Vallensium*. Chantier «Verger 2013», *insula* 8. Blocs architecturaux mis au jour dans le local 15 et l'impasse. On reconnaît notamment des tambours de colonne. Les jalons sont posés sur de la chaux reposant sur du limon rubéfié, témoins de la présence proche d'un four à chaux. Une brèche avait été pratiquée dans le mur nord-est du local 15, dans le prolongement d'un espace réservé entre des blocs de calcaire. Vue prise du nord-est.

<sup>33</sup> Cf. *Martigny-la-Romaine*, 2008, p. 105-106.

**MARTIGNY**, district de Martigny **R**  
*FORUM CLAUDII VALLENSIUM*  
*Insulae 5 et 10, rue principale* (fig. 2, lettre C).  
Quartier de la Délèze, rue d'Octodure, chantier «Délèze 2013».

Coordonnées: CNS environ 571'958/105'282; altitude: environ 472.00 m.  
Surface étudiée: environ 1800 m<sup>2</sup>.  
Intervention archéologique du 20 mars au 13 décembre 2013 et à partir du 13 janvier 2014.  
Responsable: ORA VS, Martigny, François Wiblé; sur place: Corentin Bondi.  
Documentation et matériel archéologique déposés auprès de l'Archéologie cantonale.

En 2013, nous avons continué l'exploration archéologique d'une grande parcelle sur laquelle se construit le projet LILO (plus de 5500 m<sup>2</sup> dans une première phase)<sup>34</sup>. Ces travaux s'étant poursuivis pendant tout l'hiver et le printemps 2014, nous nous proposons d'en faire état dans la prochaine chronique archéologique, à paraître dans *Vallesia*, 2014. Une courte présentation en a été donnée dans la «Chronique archéologique» 2013 de l'*Annuaire d'Archéologie suisse* 2014<sup>35</sup>.

ORA VS, François WIBLÉ

**RANDA**, district de Viège **R**  
Unners Randa, maison Biffiger

Coordonnées: CNS 1328, 626'620/105'515; altitude: environ 1420 m.  
Surface prospectée: environ 16 m<sup>2</sup>.  
Intervention du 3 au 17 septembre 2013.  
Mandataire: TERA Sàrl, Sion; responsable: Olivier Paccolat.  
Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

Le sous-sol du village de Randa a livré à plusieurs reprises des restes de noyaux de tournage en pierre ollaire, témoins d'un artisanat du passé. Ces trouvailles, non précisément datées et mal localisées, ont justifié la création, par le canton du Valais, d'une «zone archéologique à risque» où tout nouvel aménagement fait au moins l'objet d'une surveillance.

### **Découverte**

C'est dans ce cadre que l'Archéologie cantonale a procédé, le 2 septembre 2013, à un contrôle de la construction d'une maison familiale, située en amont de l'école communale. Dans l'angle nord-est du terrassement, plusieurs taches charbonneuses, interprétées comme des sépultures à incinération, ont été repérées dans la coupe de terrain. L'ouverture d'une petite surface (15 m<sup>2</sup>) a permis de dégager une partie de cette nécropole formée par une concentration serrée de tombes (fig. 16). Plus d'une vingtaine de fosses avec urne ont été identifiées et fouillées. L'intervention archéologique, réalisée dans une extrême urgence, s'est déroulée sur quelques jours seulement (du 3 au 17 septembre). Toutes les urnes ont été prélevées en bloc pour être fouillées en laboratoire; le sédiment des fosses

<sup>34</sup> ASSPA 96, 2013, p. 208-210; *Vallesia*, 2012, p. 411-417.

<sup>35</sup> Cf. ASSPA 97, 2014, p. 236.

a été entièrement récupéré pour tamisage. L'élaboration des données et l'étude du mobilier n'ont pas encore été commencées, si bien que les résultats présentés ici doivent être considérés comme provisoires. Cependant, on peut déjà considérer la nécropole de Randa comme une découverte aussi étonnante qu'inattendue. En effet, on est en présence d'une zone funéraire de moyenne altitude (1400 m), comprenant une densité de tombes surprenante pour une surface aussi exigüe. D'autre part, une première détermination des nombreuses monnaies récoltées dans les sépultures indique que certaines d'entre elles datent du IV<sup>e</sup> siècle après J.-C., ce qui signifierait la persistance du rite de la crémation dans la région, alors que cette coutume est déjà largement tombée en désuétude depuis plus d'un demi-siècle en Suisse et en Europe de manière générale.



Fig. 16 – Randa, maison Biffiger. La nécropole de Randa a été découverte en bordure d'un chantier de construction. Elle est formée d'une concentration serrée de tombes à incinération, qui se marquent dans le terrain par des taches charbonneuses. Vue depuis le nord-ouest.



### *Extension de la nécropole et rite funéraire*

La forte densité de tombes laisse penser que l'on se trouve soit dans la partie centrale de la zone funéraire, soit dans un groupe de tombes incorporé dans un ensemble plus important. Les limites de la nécropole ne sont pas connues. Elle se développe sur un petit replat présentant du côté aval une rupture de pente qui marque la limite de son extension dans cette direction. Ce sont au total vingt fosses qui ont été repérées, dont une partie a été détruite lors de l'excavation. Seize de ces fosses ont pu être fouillées.

Le rite funéraire semble, selon les premières observations, identique et commun à l'ensemble des tombes. Il s'agit de dépôts secondaires de crémation. Le défunt était incinéré sur un bûcher situé en dehors de la nécropole et dont on ignore l'emplacement. Les restes humains étaient ensuite regroupés dans un ossuaire constitué soit par une urne en pierre ollaire (8 exemplaires), soit par un récipient en matériaux périssables (6 exemplaires). Cet ossuaire était ensuite placé dans une fosse quadrangulaire aux dimensions moyennes de 1 m sur 0.50 m (fig. 17). Dans deux cas, l'ossuaire (urne) a été disposé en dehors de la fosse. Le remplissage de la tombe, effectué dans un second temps, était composé tout d'abord par les résidus de la crémation (terre charbonneuse, cendres, ossements de faune et diverses offrandes), puis par le sédiment graveleux issu du creusement initial de la fosse, enfin par du limon, qui pourrait matérialiser la base du tertre et le marquage au sol des sépultures.



Fig. 17 – Randa, maison Biffiger. Détail de deux tombes accolées. Dans chaque sépulture, un ossuaire, constitué d'un récipient en pierre ollaire, a été disposé au fond d'une large fosse qui a ensuite été comblée par les résidus de la crémation.

La fouille des tombes ainsi que le tamisage des couches charbonneuses ont livré un riche mobilier archéologique, constitué d'éléments de parure accompagnant le défunt ou d'offrandes déposées sur le bûcher: de nombreux clous de chaussure, plusieurs fragments de fibules, des objets en fer, sans doute des outils ainsi qu'une cinquantaine de monnaies. A l'exception d'une tombe, ces objets n'ont pas encore été restaurés.

### ***Une communauté montagnarde spécialisée dans le travail de la pierre ollaire?***

La nécropole de Randa témoigne de la présence d'une véritable communauté montagnarde au fond de la vallée de Zermatt au cours de l'Antiquité tardive (III<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> siècles). La densité des tombes suggère l'existence d'un village sans doute important à proximité et, sur la base des objets récoltés, jouissant d'une certaine aisance matérielle. La découverte de noyaux de tournage en pierre ollaire dans le comblement de plusieurs tombes pourrait être un indice de l'activité des défunts. En effet, le façonnage de pots en pierre ollaire est bien attesté dans la région, en particulier à Furi au-dessus de Zermatt, où un atelier exploitant les carrières locales a fonctionné entre le III<sup>e</sup> siècle et les VII<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècles après J.-C.

TERA Sàrl, Olivier PACCOLAT et Fabien MARET

**SAINT-MAURICE**, district de Saint-Maurice

**HMA, MA, MO**

Abbaye, salle du trésor (aile centrale du carré conventuel)

Coordonnées: CN 1304, 566'400/118'780; altitude: environ 416 m.

Surface étudiée: environ 280 m<sup>2</sup>, profondeur 0.60 m.

Intervention discontinue du 6 mars au 12 décembre 2013.

Mandataire: TERA Sàrl, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

Dans le cadre des travaux pour la nouvelle salle du trésor qui occupera dès l'automne 2014 tout le rez-de-chaussée de l'aile centrale de l'abbaye, le sous-sol et les parois de la salle, ainsi que les tranchées pour la pose de canalisations ouvertes à l'extérieur, ont fait l'objet d'une intervention archéologique. La succession des maçonneries est ici d'une grande complexité. La fouille a par ailleurs été limitée par la résurgence des eaux de source.

Les vestiges les plus anciens, et aussi les plus denses, ont été repérés au fond de l'excavation. Ils font partie d'un vaste complexe architectural, dont l'orientation oblique par rapport au bâtiment actuel est déterminée par le baptistère du V<sup>e</sup> siècle (voir le plan d'ensemble, chronique suivante, fig. 21). Les maçonneries, toutes différentes les unes des autres, témoignent d'un bâtiment probablement d'habitation, construit et transformé à plusieurs reprises. Des sépultures maçonnées, enduites d'un crépi teinté de rouge et superposées (deux niveaux), attestent ensuite un changement d'affectation d'une partie des locaux et leur transformation en espace funéraire entre le VI<sup>e</sup> siècle et le VII<sup>e</sup> siècle (fig. 18).

Après l'arasement du complexe du Haut Moyen Age, l'espace est réorganisé. Les vestiges plus récents sont en effet disposés selon un nouvel axe, cette fois perpendiculaire à l'église du Martolet, une orientation qui est reprise par le bâtiment actuel. Un premier petit bâtiment rectangulaire, adossé à l'épaulement de l'église, est d'abord remplacé par un long mur (de clôture ou de façade?), qui semble délimiter une vaste aire artisanale comprenant au moins neuf foyers. Il s'agit de fosses



Fig. 18 – Saint-Maurice, Abbaye, salle du trésor. Sépultures maçonnées du Haut Moyen Age.

subcirculaires (diamètre entre 0.70 m et 3 m) contenant les restes brûlés d'une superstructure en terre (fig. 19). Les tuyères attestées pour deux foyers et les fragments de couloirs métalliques (bronze pour la plupart, quelques restes ferreux et osseux) témoignent d'une activité artisanale. Deux de ces foyers ont été datés au carbone 14 entre le X<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle<sup>36</sup>. La monnaie trouvée dans un niveau d'utilisation de ces deux foyers, un denier d'argent frappé dans le comté du Maine (nord-ouest de la France), entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et la moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, corrobore cette datation.

Cette zone artisanale est remplacée par un grand bâtiment construit en plusieurs étapes, puis agrandi vers le sud. Ses restes constituent la base de l'aile centrale du monastère actuel et sont conservés en façade orientale jusqu'au premier étage. Ce bâtiment reliait à l'époque l'église située du côté nord aux maisons des chanoines au sud. Des percements de fenêtres et de portes ainsi que des reconstructions partielles de maçonneries témoignent des adaptations successives du rez-de-chaussée, dont la fonction a probablement évolué avec le temps.

Le voûtement du rez-de-chaussée (7 travées soutenues par 6 piliers de forme carrée, alignés dans l'axe longitudinal de la cave) est le témoin de la réorganisation du bâtiment (fig. 20). Cette transformation fait sans doute partie des travaux de 1639 pour la construction d'un réfectoire avec cuisine au premier étage.

<sup>36</sup> Pozna Radiocarbon Laboratory. Datation du foyer St1176 (charbon de bois SM13-K917-4): Poz-58178:995 +/- 25 BP, soit 989-1150 AD (2 sigma), 1085-1124 AD (19.7%), 1137-1150 AD (4.6%). Datation C14 du foyer St1177/St1145 (os SM13-K909-9): Poz-58232, 980 +/- 30 BP, soit 994-1154 AD (2 sigma).



Fig. 19 – Saint-Maurice, Abbaye, salle du trésor. Foyer artisanal daté au carbone 14, entre le X<sup>e</sup> siècle et la première moitié du XI<sup>e</sup> siècle.

Après l'incendie de la ville en 1693, le carré conventuel est reconstruit (entre 1706 et 1710) en gardant l'ancienne aile du réfectoire, qui se situe dès lors au centre du complexe. Le rez-de-chaussée n'est pas modifié, sauf la première travée sud, qui est raccourcie et dotée de nouvelles voûtes, afin de soutenir l'actuel escalier monumental menant à l'étage.



Fig. 20 – Saint-Maurice, Abbaye, salle du trésor. Bâtiment des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles, voûté au XVII<sup>e</sup> siècle, avec les deux pressoirs du XIX<sup>e</sup> siècle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le rez-de-chaussée de l'aile centrale sert de cave à vin. Deux pressoirs en granit y ont été installés, peut-être successivement: le premier, de forme carrée, soutenu par des blocs ponctuels disposés dans les angles; l'autre, rond, posé sur une maçonnerie plus ancienne, de fonction inconnue (maçonnerie arrondie en trois-quarts de cercle, le fond doté d'un radier, pas de trace de feu). Selon Anne-Dominique Zufferey, responsable du Musée valaisan de la vigne et du vin à Salquenen, les deux pressoirs peuvent dater du XIX<sup>e</sup> siècle, la forme carrée étant plus habituelle que la ronde. Ce double dispositif ainsi que les grandes dimensions des pierres (2.26 m de côté, respectivement 2.12 m de diamètre sur une épaisseur du bord de 0.45 m) confirment l'importance qu'avait le vin à Saint-Maurice dès le Moyen Âge<sup>37</sup>. Les deux pressoirs formaient d'abord des éléments dissociés. Ils ont par la suite été réunis par une plate-forme surélevée, accessible par un escalier maçonné. La vis en métal remplace sans doute une vis primitive en bois; la plate-forme pourrait être contemporaine de l'électrification de la presse.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI

<sup>37</sup> Nous remercions Mme Zufferey de sa disponibilité lors de sa visite du 26 septembre 2012.

**SAINT-MAURICE**, district de Saint-Maurice  
Avenue d'Agaune

**HMA, MA, M**

Coordonnées: CNS 1304, 566'464/118'726; altitude: environ 415 m.  
Surface étudiée: rue et place devant l'abbaye, environ 300 m<sup>2</sup>, profondeur entre 0.80 m et 2.50 m.

Interventions discontinues du 10 avril au 29 novembre 2013.

Mandataire: TERA Sàrl, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

Commencés en 2012, les travaux d'assainissement de l'avenue d'Agaune ont été poursuivis en 2013. Dans ce cadre, les archéologues ont pu ouvrir et étudier deux importantes surfaces situées à la hauteur de l'abbaye: devant l'entrée de la basilique, les vestiges de l'ancienne église du Parvis ont été mis au jour (la partie sud-est de la nef, avec son annexe sud) et devant l'entrée du bâtiment conventuel, la suite d'un grand palais avec salle de réception (fig. 21).



Fig. 21 – Saint-Maurice, Abbaye. A: églises du Martolet; B: église du Parvis; C: Baptistère; D: Palais avec *aula*; E: voie antique.

L'église du Parvis, un sanctuaire de 30 m de longueur par 16 m de largeur, comprend une vaste nef unique et une abside inscrite dans un chevet polygonal, contreventé, comme ses épaulements, par des contreforts (fig. 22). A l'intérieur, les parois de la nef sont dotées d'un socle dont le ressaut forme une large banquette située à environ 1 m de hauteur par rapport au sol primitif. Un premier chancel transversal sépare le chœur de l'espace laïc, un deuxième délimite l'espace de l'autel. Un sol en mortier avec une surface de couleur rouge intense, parfaitement lisse, sans joint ni marche, remplace un ancien niveau de marche et recouvre une multitude de sépultures.



Fig. 22 – Saint-Maurice, avenue d'Agaune. Les vestiges de l'avenue d'Agaune vus depuis la maison Panisset. Au premier plan, l'église du Parvis (l'abside se trouve sous la route); à l'arrière-plan, les vestiges du palais.

Les dimensions de l'église du Parvis sont similaires à celles de la troisième église du Martolet, construite au VI<sup>e</sup> siècle. La typologie des sépultures confirme l'existence du sanctuaire à cette période. L'église du Parvis n'a cependant pas été érigée d'un seul tenant: le chevet est adossé à une nef plus ancienne. Un sanctuaire primitif pourrait donc déjà avoir existé au V<sup>e</sup> siècle, avant la fondation de l'abbaye en 515.

Les excavations pratiquées dans le sol en mortier et la datation des squelettes au radiocarbone indiquent que certaines tombes ont été réutilisées après le milieu du VII<sup>e</sup> siècle pour de nouvelles inhumations. Au VIII<sup>e</sup> siècle, la vocation funéraire de l'édifice devient secondaire. Un nouveau sol est installé au-dessus du précédent. Devant le chancel du *presbyterium* est aménagé un large passage (*solea*), bordé d'épaisses maçonneries sur lesquelles les bancs des chanteurs étaient sans doute disposés. Au IX<sup>e</sup> siècle, le sol en mortier est encore recouvert par un plancher. Puis, l'édifice est ravagé par un incendie.

Le palais avec salle de réception, découvert au sud de l'église du Parvis, couvre une surface d'environ 22 m par au moins 30 m (fig. 23). Sa façade orientale se situe à proximité de la voie de transit principale, et sa façade ouest, près du baptistère; un portique longe le côté sud, un pavage est attesté au nord. L'intérieur de l'édifice est subdivisé en au moins deux grandes salles, dont l'une, du côté est, servait sans aucun doute de salle d'apparat (*aula*): un podium excentré indique l'emplacement de la cathèdre, sur laquelle siégeait le responsable spirituel et politique de l'abbaye et de la région. Cette estrade, d'abord adossée à la paroi occidentale de la salle, a été monumentalisée par l'ajout d'une abside. Le dernier sol de l'*aula*, le cinquième attesté, est doté d'une chape de mortier extrêmement solide, posée sur un réseau de canaux communicants qui permettaient de tempérer la salle.

Les vestiges témoignent d'un bâtiment de grande qualité, rénové à plusieurs reprises. Les niveaux d'occupation sur les derniers sols attestent son utilisation durant la seconde moitié du VII<sup>e</sup> siècle et la première moitié du VIII<sup>e</sup> siècle. Une planche prise sous l'abside (milieu du VI<sup>e</sup> siècle) et les fibres d'un poteau soutenant le plafond de la salle occidentale (début du V<sup>e</sup> siècle) livrent cependant des dates plus anciennes. Avec les cinq sols superposés de la salle orientale, tous



Fig. 23 – Saint-Maurice, avenue d'Agaune. Vestiges du palais découvert devant l'abbaye. Orthophotographie prise avec un drone.



antérieurs à l'abside, elles indiquent que ce grand édifice existait déjà au VI<sup>e</sup> siècle. Situé en bordure de l'espace monastique et proche de la route de transit, il convenait parfaitement comme résidence de l'abbé laïque, de l'évêque ou du roi qui devaient être logés avec leur cour.

TERA Sàrl, Alessandra ANTONINI

**SION**, district de Sion  
Rue de Loèche 16, immeuble «Le Rocher 2»

**BZ, HA, LT**

Coordonnées: CNS 1306, 594'140/120'680; altitude: 538 m.

Surface étudiée: environ 200 m<sup>2</sup>.

Intervention du 7 janvier au 31 mai 2013.

Mandataire: ARIA S.A., Sion; responsable sur place: François Mariéthoz.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

A la suite des travaux menés en 2011-2012 en prévision de la construction de l'immeuble «Le Rocher 1», deux sondages en tranchées sont réalisés sur la seconde partie du complexe «Les Rochers», après la démolition de la villa du n° 16 de la rue de Loèche, en novembre 2012. Situés au centre et à l'est de la parcelle, ils révèlent deux structures monumentales, attestant une extension de la nécropole hallstattienne jusqu'à l'extrémité est de la parcelle explorée.

L'analyse de la coupe de la bordure est de la zone 7, fouillée en 2012 (fig. 24), confirme la présence d'une construction médiévale ayant détruit partiellement les



Fig. 24 – Sion, rue de Loèche 14-16, chantiers «Les Rochers 1-2». Plan général du projet de construction et des secteurs de fouille.

structures funéraires protohistoriques et montre les insertions stratigraphiques des différentes phases d'occupation du site, soit, par ordre chronologique: implantation d'une structure composée de dalles verticales, avec présence en coupe de céramique du Bronze final, et construction d'un tumulus et de sa tombe centrale (tumulus «nu», inhumation secondaire, creusement d'un fossé, traces d'occupation d'époque romaine, construction d'un probable four à chaux).

Dès le premier décapage de la zone 10 apparaît un grand mur, parallèle au fossé repéré en zone 7 durant la campagne de fouille 2012, également situé stratigraphiquement au-dessus des niveaux de la nécropole protohistorique et sous l'occupation d'époque romaine (fig. 25). La contemporanéité du mur et du fossé sera attestée en cours de fouille. Un petit secteur adjacent sera ouvert en fin de campagne pour étudier les relations entre le mur et le rocher en place de la colline Saint-Georges, au sud-est de la zone.



Fig. 25 – Sion, rue de Loèche 16, chantier «Le Rocher 2». Vue du mur d'époque celtique avec, au second plan, le tumulus et son entourage extérieur de blocs. Le mur se poursuit dans le profil à l'arrière-plan.

Une fois le mur étudié, la fouille s'est poursuivie dans les niveaux hallstattiens, découvrant une architecture très complexe du tertre funéraire «nu» déjà analysé en grande partie en 2012 sur la zone 7, avec deux cercles de dalles et deux cercles de gros blocs dans une succession terre - dalles - blocs - dalles - blocs, du centre vers l'extérieur.

Sous le monument funéraire, une série de dalles complète l'aménagement partiellement observé en zone 7 à la fin de la fouille du secteur. L'ensemble des dalles permet de suggérer un aménagement du Bronze final avant la construction du tumulus. Aucune nouvelle sépulture n'est apparue dans ce secteur.

Un premier décapage réalisé sur la moitié est de la parcelle en zone 11 montre que les monuments funéraires observés dans les coupes des tranchées de sondage sont en fait une seule et même structure, d'une longueur de plus de 12 m, assez étroite, de 2.5 m à 3 m, bordée de part et d'autre d'un fossé d'environ 1 m de largeur (fig. 26). Une seule tombe est recouverte par ce monument (T153). C'est une sépulture d'adulte de sexe masculin. Le défunt est déposé en décubitus dorsal, tête à l'est et membres allongés, dans un cercueil de bois à fond plat. Le coffre est entouré de gros blocs alluvionnaires et recouvert de dalles. Le squelette est mal conservé; les fragments présents permettent d'estimer le sexe du sujet, mais non d'en préciser l'âge. L'inhumé porte, vraisemblablement autour du cou, un rasoir de bronze. Sous les vertèbres cervicales, un anneau en fil d'or faisait probablement partie du dispositif de fermeture du «collier» funéraire. Sur le côté latéral de l'humérus droit, une épingle à petite tête vasiforme en bronze fermait peut-être un linceul. Déposé sur les jambes du défunt, un grand récipient en céramique de forme biconique porte trois cannelures horizontales. L'ensemble mobilier est attribué à la fin du Bronze final (Hallstatt B2-B3).



Fig. 26 – Sion, rue de Loèche 16, chantier «Le Rocher 2». Le monument funéraire allongé de la zone 11 entouré par les fossés. La fosse de la tombe T153 apparaît au premier plan.

Parallèlement à l'étude de la zone 11, une sépulture reconnue lors du pré-terrassement dans l'angle nord-est de la parcelle, zone 12, a été fouillée et documentée (T152). La tombe T152 est une sépulture d'adulte de sexe féminin. La défunte est inhumée au fond d'une fosse d'une profondeur de 1 m dans un tronc d'arbre évidé, entouré et recouvert de nombreux gros blocs. Le corps est allongé en décubitus dorsal, légèrement tourné sur le côté droit, le membre supérieur gauche partiellement fléchi avec la main gauche reposant sur le pubis. Le corps est paré d'un torque en tôle de bronze, de deux fibules de l'horizon Duchcov-Münsingen et de deux bracelets à petites nodosités, portés symétriquement, le tout en bronze, mobilier typique de La Tène ancienne (fig. 27).



Fig. 27 – Sion, rue de Loèche 16, chantier «Le Rocher 2». Vue de la tombe T152 entièrement dégagée avec son torque et ses bracelets.

Après la fin de la campagne de fouille, le suivi du terrassement final, notamment à l'extrémité est du secteur, a montré que le long monument funéraire entouré d'un fossé se poursuit encore au-delà de la limite est de la parcelle. Sa longueur dépasse donc finalement 15 m. Une sépulture à incinération d'époque romaine est également apparue dans le profil est du terrassement. Faute de temps, le contenu de la fosse a été entièrement prélevé et les sacs de prélèvement ont été remis à l'entreprise TERA Sàrl pour tamisage et récupération du mobilier. Cette deuxième sépulture à incinération reconnue en 2013, la première ayant été découverte et fouillée au centre de la parcelle, montre que la nécropole romaine pourrait également se poursuivre à l'est. Ce serait aussi le cas pour les vestiges tant proto-historiques que médiévaux.

ARIA, François MARIÉTHOZ

**SION**, district de Sion  
Rue de Loèche 16, immeuble «Le Rocher 2»

**R, HMA**

Coordonnées: CNS 1306, 594'100/120'700; altitude: environ 540 m.

Surface prospectée: environ 160 m<sup>2</sup>.

Intervention du 7 janvier au 31 mai 2013.

Mandataire: TERA Sàrl, Sion; responsable: Olivier Paccolat.

Documentation et matériel archéologique déposés provisoirement auprès du mandataire.

L'intervention archéologique de 2013 s'inscrit dans la continuité des fouilles conduites sur ce site depuis 2009. La nécropole à incinérations d'époque romaine ainsi que celle à inhumations du Haut Moyen Âge se prolongent en direction de l'est, le long du rocher. Les deux cimetières s'avèrent ici clairement moins denses que dans la zone située à proximité de l'enclos funéraire fouillé en 2011-2012 (*Vallesia*, 2012, p. 432-435). Il n'est cependant pas impossible que l'aire funéraire d'époque historique se poursuive plus à l'est encore, comme semble l'indiquer la présence de tombes et de fosses isolées situées à l'extrémité de la zone explorée.

### *La nécropole à incinérations d'époque romaine*

La dizaine de tombes à incinération observées s'apparentent aux différents types de structures mises au jour au cours des fouilles précédentes. Cette similitude témoignerait de rites funéraires identiques. Une étude du mobilier archéologique doit encore être réalisée afin de proposer une datation précise de ces sépultures. Une des tombes se singularise par ses dimensions imposantes (près de 2.80 m de long sur 0.90 m de large) et par la richesse de son mobilier archéologique. Il s'agit, selon toute vraisemblance, d'un bûcher en fosse, situé en un emplacement privilégié, à l'écart des autres sépultures (fig. 28).

### *Un bâtiment romain tardif*

Au cours de l'Antiquité tardive, un petit bâtiment est édifié à l'intérieur de la zone funéraire, le long du rocher. Cet édifice est constitué de deux pièces chauffées de petites dimensions formant un plan général en forme de «L», dont l'un des côtés vient directement s'appuyer contre le rocher.

La pièce à l'est, d'une surface intérieure de 11 m<sup>2</sup> (4.50 m x 2.50 m), est constituée sur trois de ses côtés de solins en pierre d'une largeur d'environ 0.60 m et maçonnés au moyen d'un liant à base d'argile. Au vu de l'épaisseur des murs et



Fig. 28 – Sion, rue de Loèche 16, chantier «Le Rocher 2». Tombe à incinération, vraisemblablement un bûcher en fosse (2.80 x 0.90 m). Il s'agit de la plus grande structure funéraire de la nécropole romaine du «Rocher».

des restes d'une couche de démolition de parois en matériaux légers, il n'est pas impossible qu'une partie du bâtiment ait été édifiée en briques crues. Quant à la partie nord-ouest, le négatif d'une sablière basse indique l'existence d'une paroi édifiée en bois ou en torchis. La seconde pièce est délimitée seulement par le solin mitoyen aux deux locaux du côté est et par le rocher du côté sud. L'emprise du dispositif de chauffage en sous-sol permet cependant de restituer des dimensions de 4.50 m (nord-sud) sur 3.50 m (environ 15 m<sup>2</sup>). Les parois, vraisemblablement en bois ou en torchis, devaient reposer sur trois côtés sur des sablières basses dont il ne reste plus aucune trace.

Les deux locaux sont équipés chacun d'un système de chauffage au sol, constitué de canaux souterrains dallés, aux tracés originaux. Le dispositif de la pièce orientale présente un plan en forme d'hémicycle ou d'«euro» avec les deux branches se prolongeant dans les angles sud de la pièce, à l'emplacement de cheminées encastrées dans les parois (fig. 29). Celui de la pièce ouest a une forme en «T» inclinée, chaque branche se terminant respectivement dans les angles sud-est et nord-ouest, également pour rejoindre des cheminées dont il ne reste plus aucune trace. Le niveau de circulation des deux pièces était constitué par des sols en terazzo complètement ruinés, reposant sur un radier de pierres. Dans la pièce est, un lambeau de chape de mortier, lissée et badigeonnée au mortier au tuileau, a été préservé.

Deux foyers dallés alimentaient en air chaud des systèmes de chauffage depuis l'extérieur du bâtiment et étaient sans doute abrités sous un appentis. Le foyer du local est se situe du côté sud de la pièce; celui du local voisin est aménagé du côté ouest, à la base de la branche du «T». Située directement à l'ouest du bâtiment, une annexe, délimitée par plusieurs trous de poteau, a été aménagée contre

le rocher et la paroi ouest du bâtiment. Il s'agit peut-être d'un simple couvert servant de local de service pour l'entretien du système de chauffage et pour la réserve de combustible.



Fig. 29 – Sion, rue de Loèche 16, chantier «Le Rocher 2». Local oriental du bâtiment de l'Antiquité tardive (IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles). Détail du système de chauffage par le sol, constitué par des canaux en forme d'hémicycle. Les branches se prolongent dans les angles pour rejoindre des cheminées encastées dans les parois de la pièce. Au premier plan, foyer avec bordure alimentant la pièce en air chaud, aménagé à l'extérieur du bâtiment. Vue depuis le sud.

### ***Le cimetière du Haut Moyen Age***

Au vu des nombreuses tombes à inhumation découvertes plus à l'ouest lors des fouilles archéologiques précédentes, il est tout à fait concevable, malgré l'absence de mobilier archéologique, d'attribuer au Haut Moyen Age les quatre tombes à inhumation découvertes en 2013. Deux d'entre elles ont été creusées à l'abri des ruines du bâtiment romain tardif. Entourée de murets en pierres sèches, l'une d'elles possède un marquage au sol constitué d'un imposant empierrement. Les deux autres tombes à inhumation en pleine terre ont été découvertes plus à l'est.

### ***Un four à chaux d'époque médiévale ou moderne***

Le vestige le plus récent de la zone de fouille 2013 est un four à chaux ou à plâtre situé à l'extrémité nord-ouest de la zone explorée. Il se trouve à proximité de l'ancienne voie conduisant à la ville médiévale et doit avoir été construit au cours du Moyen Age ou de l'époque moderne.

TERA Sàrl, Olivier PACCOLAT et Fabien MARET

**SION**, district de Sion  
Château de la Majorie, galerie d'accès orientale

**MA**

Coordonnées: CNS 1306, 594'030/120'350; altitude: environ 540 m.

Surface étudiée: environ 50 m<sup>2</sup>.

Interventions discontinues du 24 septembre au 30 octobre 2013.

Mandataire: TERA Sàrl, Sion; responsable: Alessandra Antonini.

Documentation archéologique déposée provisoirement auprès du mandataire.

Dans le cadre de l'assainissement de la galerie d'accès occidentale du château, le terrain en amont du mur nord a été entièrement excavé jusqu'au rocher, pour permettre le redressement de la maçonnerie. Une analyse archéologique du mur et de la surface du rocher mis à nu a ainsi pu être effectuée.

La paroi nord de la galerie est insérée entre le mur d'enceinte du château (bouchant l'une de ses meurtrières) et le mur perpendiculaire au pied de la rampe. La maçonnerie est posée sur le rocher et elle est construite «à vue» sur ses deux faces. Vers le milieu de l'escalier, une porte donnait probablement accès à l'étage d'un petit bâtiment de service, aménagé entre le mur et le rocher. Une deuxième porte, percée dans le mur oriental de la galerie (près de la sortie de l'ancien tunnel), permettait d'entrer au niveau inférieur. Le crépi de ce local était encore conservé; les assises d'un solivage témoignent d'une transformation (fig. 30).

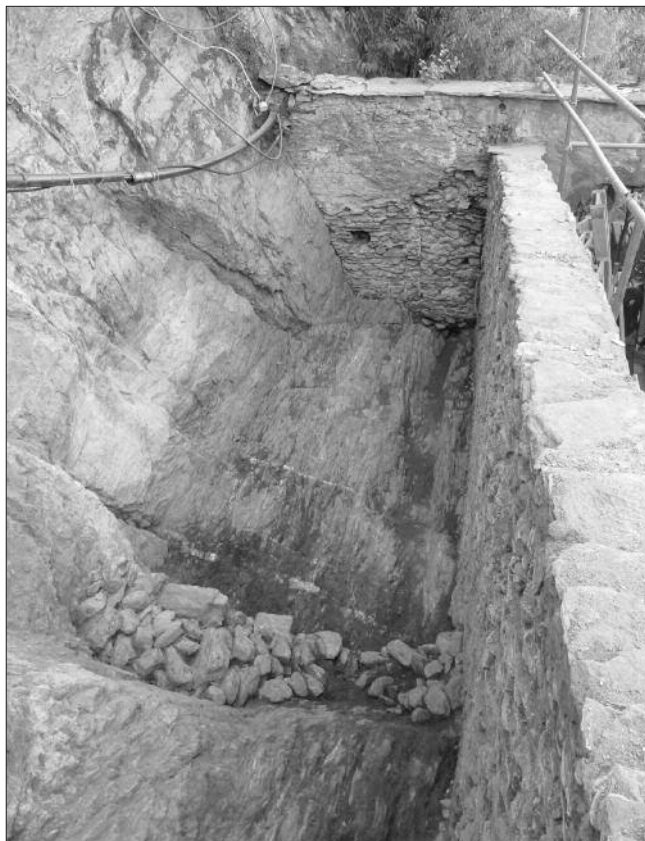


Fig. 30 – Sion, Majorie, galerie d'accès occidentale. Vestiges d'un petit bâtiment de service aménagé entre le mur amont et le rocher.



La paroi sud de la galerie était dotée à l'origine de larges ouvertures rectangulaires (fig. 31). Des niches de même taille, de faible profondeur, leur faisaient face sur la paroi nord (fig. 32). La hauteur primitive des deux parois n'est pas conservée. Aucun indice ne permet de restituer une éventuelle toiture.



Fig. 31 – Sion, Majorie, galerie d'accès occidentale. Trame claire: ouverture primitive de la paroi sud.



Fig. 32 – Sion, Majorie, galerie d'accès occidentale. Trame claire: niches et porte de la paroi nord.

SION, district de Sion  
Bramois, Immeubles «Gaïa» A, B et C

R, HMA

Coordonnées: CNS 1306, 597'496/120'292; altitude: 501 m.  
Interventions des 7-8 mai, 9-16 mai, 30-31 juillet et 20 août 2013.  
Surface explorée: 700 m<sup>2</sup>; surface fouillée en détail: 200 m<sup>2</sup>.  
Mandataire: TERA Sàrl, Sion; responsable: Olivier Paccolat.  
Documentation et mobilier déposés auprès du mandataire.

La construction de trois immeubles (bâtiments «Gaïa» A, B et C) dans la partie est de la localité de Bramois, sur la parcelle n° 20014 (verger) bordant la rue du Vieux Village, a fait l'objet d'un suivi archéologique. Un premier contrôle effectué au début de mai 2013 a permis de lever le doute sur la partie nord de la parcelle, où aucun indice archéologique n'a été trouvé. Une seconde intervention, réalisée en deux étapes (mai et août - septembre 2013) dans la partie sud a donné lieu à la mise au jour d'un niveau d'occupation daté de la fin de l'époque romaine et d'une petite nécropole familiale du Haut Moyen Age.

Le niveau anthropique découvert dans la partie nord de la surface fouillée se trouve à 0.90 m de profondeur sous le sol actuel. Il est matérialisé par une couche d'occupation cendreuse grisâtre, de faible épaisseur (1 à 5 cm), insérée horizontalement entre la surface d'un dépôt torrentiel et des alluvions fines de la Borgne. Aucune construction n'a été observée. Les seuls aménagements mis au jour sont un petit foyer, trois grandes fosses, deux trous de poteau et une pierre de soubassement. Leur répartition assez lâche indique qu'il s'agit d'un niveau



Fig. 33 – Sion, Bramois, Immeuble Gaïa. Fond de vasque en pierre réutilisé comme sole d'un foyer métallurgique des IV<sup>e</sup>-VI<sup>e</sup> siècles après J.-C.

extérieur, sans doute de même nature que celui qui avait été repéré en 2009, une centaine de mètres plus à l'ouest (chantier «Impasse des Balkans», *Vallesia*, 2010, p. 343).

L'aménagement le plus intéressant est un petit foyer dont la sole est constituée par le fond d'une vasque de pierre en remploi, installée directement sur le niveau du sol contre une dalle de schiste dressée pour refléter la chaleur (fig. 33). La vasque, dont il ne subsiste que les deux tiers, présente une forme circulaire et devait avoir un diamètre d'une soixantaine de centimètres à l'origine, avec un fond et des parois de 4 cm d'épaisseur. Elle a fortement souffert de l'action du feu, qui a complètement dégradé la structure interne de la pierre, probablement du granit ou du gneiss. L'objet a été plâtré en un seul bloc pour permettre son prélèvement en prévision d'un travail de restauration. Les trois fosses peu profondes (10 à 15 cm) distribuées autour de ce foyer contenaient le même sédiment cendreux grisâtre que celui qui a été repéré sur le niveau de circulation. Ce constat, de même que la présence de nombreuses scories de fer dans le remplissage des fosses et autour du foyer, suggèrent que les structures mises au jour appartenaient à une petite zone d'activité métallurgique à ciel ouvert, avec plusieurs fosses-cendriers disposées autour d'un petit foyer où l'on travaillait le fer. Des fragments de récipients en pierre ollaire (chloritoschiste) ayant subi l'action du feu ont également été mis au jour. Le mobilier céramique récolté dans les fosses permet de dater cette occupation vers les IV<sup>e</sup>-V<sup>e</sup> siècles après J.-C.

Les sept sépultures à inhumation mises au jour dans l'angle sud-est de la parcelle appartiennent probablement à une petite nécropole familiale, étant donné leur concentration et les recoupements observés entre les sépultures. Il s'agit, pour la plupart, de coffres dallés aux parois assez épaisses, formés de dalles jointives disposées les unes à la suite des autres (fig. 34). Ces coffres, dépourvus de fond,



Fig. 34 – Sion, Bramois, Immeuble Gaïa. Vue générale d'une partie des coffres en dalles du Haut Moyen Âge, en cours de dégagement.

étaient recouverts, à l'origine, par des dalles assez épaisses (5 à 7 cm), dont seule une partie était encore en place, le reste ayant été perturbé par des remaniements qui ont affecté les sépultures. Les éléments déplacés de la couverture montrent que l'insertion de ces tombes correspond au niveau d'occupation. La chronologie relative entre les sépultures indique qu'elles ont été installées en trois étapes (niveaux 1 à 3). Les deux sépultures les plus anciennes (un adulte et un enfant), enfouies plus profondément, correspondent à des fosses en pleine terre. Des restes d'une planche en bois ont été découverts sur le thorax de l'adulte. A ces deux sépultures primaires succède l'installation de quatre coffres en dalles, présentant des caractéristiques communes. Ces coffres ont été disposés autour de la sépulture d'adulte initiale, dont l'emplacement a été respecté et qui a visiblement influencé la disposition des tombes du niveau 2. Trois coffres, dont un coffre double contenant deux enfants inhumés côte à côte, sont orientés vers l'est, tandis que le quatrième (adulte) est disposé dans le sens nord-sud (orientation exacte inconnue). La sépulture la plus récente (niveau 3), implantée à l'aplomb de la tombe d'adulte du niveau 1, a partiellement recoupé deux coffres du niveau 2, ce qui explique les perturbations observées.

La présence de deux plaques-boucles de ceinture à boucle ovale, dont une niellée à trois rivets massifs comportant un décor en résille encadrant un décor de rinceaux, permet de proposer une datation aux alentours des VI-VIII<sup>e</sup> siècles après J.-C. pour les sépultures intermédiaires du niveau 2.

TERA Sàrl, Jean-Christophe MORET

**VISPERTERMINEN**, district de Viège  
Oberstalden, maison Wyer-Stoffel

**BR, HA, LT, R**

Coordonnées: CNS 1288, 635'127/124'825; altitude: 1038 m.

Surface analysée: environ 260 m<sup>2</sup>.

Intervention du 3 avril au 10 mai 2013.

Mandataire: TERA Sàrl, Sion; responsable: Olivier Paccolat.

Documentation et mobilier déposés provisoirement auprès du mandataire.

L'excavation pour une maison individuelle dans le centre de la zone sensible à l'amont du hameau d'Oberstalden a permis la découverte de vestiges exceptionnellement bien conservés du Bronze final, du Premier et du Second Age du Fer, ainsi que du début de l'époque romaine. Quinze phases d'occupation ont pu être identifiées, dont trois postérieures à l'époque romaine, sans doute médiévales et/ou modernes. Les vestiges de sept bâtiments, dont six incendiés, et de plusieurs espaces aménagés avec des structures, ont pu être mis au jour. En raison des délais de fouille assez courts, la priorité a été donnée à la documentation stratigraphique des occupations et au dégagement en plan des phases d'occupation les mieux conservées (Hallstatt final et La Tène finale / époque romaine).

L'installation la plus ancienne est une grande terrasse délimitée par un imposant mur de soutènement observé en sondages à la limite amont de la fouille (fig. 35). Seules deux structures en creux ont pu être partiellement documentées sur ce premier replat de l'Age du Bronze, replat qui conditionnera le relief du versant pendant près d'un millénaire, jusqu'au début de l'époque romaine. Un nouveau bâtiment de l'Age du Bronze final a pu être ensuite partiellement observé en coupe. Des éléments carbonisés de planches de bois y étaient conservés en

place et ont permis une datation au radiocarbone entre le XII<sup>e</sup> siècle et le X<sup>e</sup> siècle avant J.-C.<sup>38</sup>.



Fig. 35 – Visperterminen, Oberstalden, maison Wyer. Imposant mur de terrasse de l'Age du Bronze moyen ou final. Repéré à travers tout le secteur de fouille, il délimite un vaste replat qui se développe du côté amont. Vue depuis le sud.

Parmi les aménagements successifs, on a pu dégager le plan de trois bâtiments de la fin du Premier Age du Fer, installés sur deux nouvelles terrasses étagées dans la pente. Sur la terrasse amont, l'un des bâtiments a livré un plan presque complet (fig. 36). Il mesure 6 m de longueur par 4.75 m d'amont en aval, avec des parois en bois constituées de poutres assemblées à mi-bois, conservées encore sur six à sept niveaux. Le second bâtiment sur cette même terrasse n'a été que partiellement observé en longueur (2.75 m vus) et mesure plus de 1.75 m d'amont en aval. Le plan du troisième bâtiment, situé sur la terrasse directement en aval, est également incomplet. Ces trois constructions, détruites par un incendie, sont datées, sur la base d'analyses au radiocarbone ainsi que par le mobilier, dans la période du Hallstatt final<sup>39</sup>.

<sup>38</sup> Poz-58170, 2840 +/- 30 BP, soit 1114-916 BC cal (95.4%).

<sup>39</sup> Bat031 → Poz-58172, 2500 +/- 30 BP, soit 783-518 BC cal (95.4%); Bat032 → Poz-58173, 2435 +/- 30 BP, soit 751-405 BC cal (95.4%); Bat033 → Poz-58169, 2535 +/- 30 BP, soit 797-544 BC cal (95.4%).



Fig. 36 – Visperterminen, Oberstalden, maison Wyer. Restes incendiés d'un bâtiment de la fin du Premier Age du Fer. Les parois reposent sur des sablières basses encore conservées sur trois côtés. Un muret de protection est disposé directement en amont du bâtiment. Vue depuis le nord.

A la fin du Second Age du Fer, trois bâtiments qui se succèdent rapidement sont aménagés au même emplacement, sur un grand replat. Ces bâtiments possèdent tous un plan rectangulaire (environ 5 m de longueur sur 2.50 m à 3.50 m d'amont en aval). Les deux premiers ont brûlé, tandis que le troisième a été abandonné sans subir d'incendie. Le plus ancien des trois bâtiments a pu être daté de La Tène finale par une analyse au radiocarbone de sa sablière amont<sup>40</sup>; le plus récent (fig. 37) serait du début de l'époque romaine, d'après la céramique retrouvée dans son radier d'installation<sup>41</sup>.

Après d'importants dépôts naturels qui marquent une rupture dans l'occupation du versant, une interface diffuse, peut-être d'époque romaine tardive ou du Haut Moyen Age, a été observée dans l'une des coupes de terrain. Ensuite, plus aucune terrasse ou aménagement ne sont attestés avant les équipements récents de la fin du XX<sup>e</sup> siècle (tranchées de canalisation).

TERA Sàrl, Romain ANDENMATTEN



Fig. 37 – Visperterminen, Oberstalden, maison Wyer. Bâtiment d'époque romaine qui reprend une construction plus ancienne. Le sol est constitué d'un radier de pierre et d'une chape de terre. Vue depuis l'est.

<sup>40</sup> Poz-58171, 2090 +/- 30 BP, soit 196-42 BC cal (95.4%).

<sup>41</sup> Détermination par Marc-André Haldimann, janvier 2014.

### **Crédit des illustrations**

- Fig. 1, 16 à 19, 21-22, 28 à 37: Documents TERA Sàrl, Sion (21: A. Henzen / M. de Morsier Moret).
- Fig. 2 à 7, 11 à 13, 15: Documents ORA VS, Martigny (plans: Claude-Eric Bettex).
- Fig 8 à 10, 14 et 23: Documents Archéotech (orthophotographies).
- Fig. 20: Document M. Fardey, 2012.
- Fig. 24 à 27: Documents ARIA S.A., Sion.